Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

Automne 2011

NouvellesCSQ

Dossier spécial
La réussite scolaire des garçons

Entrevue exclusive
« La meilleure arme d'un prof, c'est sa passion pour sa matière ! »

– Bryan Perro, ex-enseignant et auteur d'*Amos Daragon*

Le modèle Toyota en santé et services sociaux
Un vrai char… d'assaut !

Quand la droite tente de redessiner le Québec

Formation professionnelle et technique
Sommes-nous enfin sur la bonne voie ?

Postpublications : N° de convention 40068962

Encart spécial du CRIRES

facebook J'aime facebook.com/lacsq

La CSQ fait de vous quelqu'un de privilégié depuis 25 ans !

POUR VOTRE ASSURANCE AUTO,
PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET D'UNE VALEUR SÛRE À TOUS POINTS DE VUE

Avant de renouveler votre assurance auto, informez-vous des avantages auxquels vous avez droit grâce au partenariat entre **Les protections RésAut CSQ** et La Personnelle. Par exemple :

- les ***éco*rabais** allant jusqu'à 20 % sur les voitures électriques, hybrides ou à faible consommation ;
- une **économie supplémentaire** de 15 % si vous assurez deux véhicules ou plus ;
- la garantie **Valeur à neuf 5 ans** ou l'**option Valeur plus**[MC] pour protéger votre voiture neuve ou d'occasion contre la dépréciation ;
- l'**option 0 $ de franchise** pour ne payer aucune franchise en cas de vol ou d'accident ;
- le **Pardon d'accident**[MC] pour éviter une hausse de prime à la suite d'un premier accident responsable.

25 ANS DE PARTENARIAT, ça se fête !

Recevez une ristourne de 25 $

Demandez une soumission

et découvrez combien vous pourriez économiser.

1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)

csq.lapersonnelle.com

Les protections RésAut CSQ
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la **CSQ** depuis **25 ans** !

laPersonnelle[MC]

Certaines conditions s'appliquent. [MC] Marque de commerce d'une compagnie affiliée à La Personnelle, assurances générales inc. [MC] Marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances.

PHOTO FRANÇOIS BEAUREGARD

La scolarisation, l'enjeu de l'heure !

La réussite scolaire des garçons a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Sachant qu'à 17 ans, seulement un garçon sur deux sera diplômé, il y a de quoi s'inquiéter… Du côté des filles, les chiffres sont à peine plus reluisants : deux adolescentes sur trois obtiendront leur diplôme d'études secondaires dans les délais prévus. Et, parmi tous les élèves qui abandonnent l'école, plus des trois quarts ont des lacunes si importantes en lecture et en écriture que leur insertion sociale et professionnelle s'en trouve compromise. Comment expliquer ce phénomène ? Quelles sont les solutions ? *Nouvelles CSQ* fait le point sur cet enjeu incontournable.

C'est d'ailleurs en préparant ce dossier important que l'idée de rencontrer Bryan Perro, l'auteur d'*Amos Daragon*, a germé. Cet ancien enseignant, qui a vendu plus d'un million d'exemplaires de sa populaire série au Québec seulement, est très fier de compter, parmi ses lecteurs, 70 % de garçons. Avec générosité, il a partagé sa réflexion sur l'importance de la lecture dans la réussite scolaire, en insistant sur l'ingrédient essentiel à ses yeux au succès de tout enseignement : la passion.

Si la formation professionnelle et technique est confrontée à de multiples défis, l'industrie l'est tout autant ! Saviez-vous que d'ici 2014, il y aura plus de 700 000 postes disponibles au Québec et, cinq ans plus tard, on en comptera près de 1,4 million ? Pour faire face à ce défi énorme, les ministres de l'Éducation et de l'Emploi ont ratissé la province, au printemps dernier, dans le cadre d'une tournée de consultation portant sur l'adéquation formation-emploi. Au terme de cette aventure, elles ont convié les partenaires du marché du travail et de l'éducation à participer à une rencontre nationale. *Nouvelles CSQ* présente un survol de cette problématique ainsi que les faits saillants de cette grande rencontre. Si l'enseignement est la seule profession qui rend toutes les autres possibles, ses principaux acteurs doivent être bien épaulés pour remplir leur mission colossale !

Catherine Gauthier
Rédactrice en chef

Pour nous écrire :
nouvellescsq@csq.qc.net

Une ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN INSTRUIT

Journée plein air avec les chevaux

★ Activité de 10 h à 15 h
★ 10 à 250 participants
★ Âge : de 5 à 13 ans
★ Animateurs spécialisés

Seulement 12,25$ (taxes en sus)

THÉMATIQUE POUR L'ANNÉE 2011
Le cow-boy au cirque

HORAIRE DÉTAILLÉ D'UNE JOURNÉE PLEIN AIR

10 h — Spectacle équestre.
10 h 15 — Le groupe est ensuite séparé en plusieurs équipes. Le participant reçoit un « foulard de cow-boy » qui, par sa couleur, l'identifie à son équipe, où chacun aura une monture appropriée pour lui. Une démonstration équestre sera présentée.
10 h 45 — Équitation pour tous.
12 h — Nous passons à la période du dîner qui se déroulera à la Mangerie.
12 h 30 — Visite des écuries où chaque cavalier pourra remettre à son cheval ou à son poney la carotte qu'il lui aura apportée.
13 h — Une seconde période d'équitation pour tous.
14 h 30 — Les animateurs amèneront leurs groupes à une dernière épreuve pour déterminer quelle sera l'équipe qui remportera le trophée des cow-boys.
14 h 45 — C'est le dernier rendez-vous avant le départ. À cette occasion, le cavalier recevra gratuitement une photo souvenir de lui et de son cheval ou de son poney.

été O comme * hiver

PROGRAMME ÉTABLI SELON LES OBJECTIFS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

DIANE AUTHIER,
propriétaire-entraîneure, accréditée par :
• La Fédération équestre du Québec et du Canada
• Diplômée Cadre noir de Saumur (France)
• Attestation de randonnée : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize

Notre école d'équitation est reconnue par :
• Équi-Qualité
• Le Ministère du Tourisme
• Québec à cheval
• Association des camps du Québec

1101, Grand Rang
La Présentation, Québec J0H 1B0
RÉSERVATION ET INFORMATION :
450 796-5993
equitation1101@sympatico.ca
ecoledequitation1101.com

À SEULEMENT 20 MINUTES DE MONTRÉAL
ENTRE SAINT-HILAIRE ET SAINT-HYACINTHE
AUTOROUTE 20 EST, SORTIE 120

Nouvelles CSQ
Volume 32, nº 1
Publication de la Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél. : 514 356-8888
Téléc. : 514 356-9999
Courriel : nouvellescsq@csq.qc.net

Directrice des communications
Louise Rochefort

Rédactrice en chef
Catherine Gauthier

Collaborations
Luc Allaire, Pierre Beaulne, François Beauregard, Martin Belhumeur, France Bernier, Véronique Brouillette, Gabriel Danis, Josée Descoteaux, Nicole de Sève, Marie-Claude Ethier, Marie-Ève Fortin, Claude Girard, Henri Lamoureux, Karine Lapierre, Hélène Le Brun, Pierre Lefebvre, Sylvie Lemieux, Chantal Locat, Réjean Parent, Marjolaine Perreault, Jean-François Piché, Dominic Provost, Denis St-Hilaire

Secrétaire adjointe aux publications
France Giroux

Révision
Micheline Jean et Martine Lauzon

Design graphique et éditique
Sébastien Huot

Assistante de la production scriptovisuelle
Louisette St-Gelais

Publicité
Jacques Fleurent
514 355-2103
publicite@csq.qc.net

Photo de la page couverture
Jean-François Leblanc

Photographes
Clément Allard, Philémon Beaulieu, François Beauregard, Ryan Rodrick Beiler, Bomshtein, France Brind'amour, Valérie Busque, Dolly, Yan Doublet, GoodMood Photo, IBI, Frédéric Lavoie, Jean-François Leblanc, Monkey Business Images, Jorge Soliz, Konstantin Sutyagin, Bea Uhart, Zirconcicusso, ZouZou

Prépresse et impression
Transcontinental

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Troisième trimestre 2011
ISSN 1497-5157

La CSQ sur le Web
csq.qc.net

Abonnement
Service des communications
514 356-8888
giroux.france@csq.qc.net

Postpublications
Nº de convention 40068962
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Publication de la Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3

Nouvelles CSQ
Sommaire

Automne 2011
Volume 32 • nº 1

13 **Quand la droite tente de redessiner le Québec**

15 **Bryan Perro à cœur ouvert…**
Sur la lecture, l'enseignement et la passion

17 Réussite des garçons
« Il faut faire à l'école ce qui doit être fait à l'école »

22 Adéquation formation-emploi
Sommes-nous enfin sur la bonne voie ?

29 Le modèle Toyota en santé et services sociaux
Un vrai char… d'assaut !

8 **Les prestations du RREGOP en cas de décès – Un sujet bien vivant !**

19 **Des changements significatifs pour mieux soutenir les élèves en difficulté**

27 **Une enseignante québécoise reçoit une haute distinction internationale**

28 Hausse des droits de scolarité universitaires
Une bataille cruciale pour les futures générations

30 La Coalition Solidarité Santé
20 ans de luttes pour la sauvegarde du système public

33 Santé et sécurité du travail
Les victimes insoupçonnées du stress

35 Spécial de la rentrée
Sexisme et porno à volonté…

36 Négociations dans les CPE
Un dépôt patronal décevant

37 **Un geste pour la paix en Palestine**

100 %
Ce magazine ne contient aucun vernis et les encres utilisées sont d'origine végétale.
Vous pouvez consulter la version virtuelle de ***Nouvelles CSQ*** sur le site de la Centrale au **csq.qc.net**.
Maintenant 100 % sur papier recyclé

D'Athènes à Washington, quelle austérité suffira ?

PHOTO FRANÇOIS BEAUREGARD

Plan d'austérité en Grèce, en Espagne et au Portugal, croissance zéro en Europe, émeutes anglaises et coupes budgétaires draconniennes dans les dépenses américaines sont autant de symptômes d'économies défaillantes, mais encore plus de gouvernances impuissantes. Je vous fais grâce du printemps arabe, du conflit libyen, de l'implosion du PQ ou de la mort de Jack Layton… On peut se le dire entre nous : « Ça va mal et la planète se cherche. » Malgré la mort qui rôdait, le chef du Nouveau Parti démocratique nous invitait à conserver l'espoir d'un monde meilleur. Cependant, nous sommes loin de voir se dessiner la recette.

Quel que soit le continent ou le pays, un dénominateur commun se profile à la base de ces crises qui n'en finissent plus de surgir. Il s'agit de la capacité des États de pouvoir disposer de revenus suffisants pour assumer leurs responsabilités à l'égard des citoyennes et citoyens. Par vénération du tout au marché dans cette économie néolibérale et sous prétexte d'attirer les investisseurs, on est en train de transformer la planète en paradis fiscal. On voit ces entreprises et ces super-riches (lire milliardaires) qui se soustraient par toutes sortes de subterfuges à l'imposition et qui ont même l'audace de demander l'assistance de l'État en période de crise.

Pendant un certain temps, nos gouvernements ont pu gommer ce manque de revenus en empruntant plutôt qu'en s'employant à élaborer des stratégies pour contrer l'évasion fiscale et pour s'assurer des revenus suffisants afin de répondre aux attentes des citoyens. Parallèlement, on a démonisé aux yeux de la classe moyenne les impôts, les taxes et les fonctionnaires (pris au sens large et inclusif des personnels des réseaux de l'éducation et de la santé). Or, paradoxalement, c'est la classe moyenne qui est la plus pénalisée par les privilèges fiscaux des riches et les tarifications de services publics…

Jusqu'où cette austérité devra-t-elle aller pour satisfaire les puissances industrielles qui, dans les faits, nous gouvernent bien plus que nos parlementaires élus démocratiquement ? Jusqu'où l'étatisme devra-t-il s'amenuiser pour satisfaire les libertariens ? Lorsque l'État et nous-mêmes – citoyennes et citoyens – seront complètement dominés par les multinationales, quelle prise aurons-nous sur la conduite de nos vies ? Serons-nous libres ou esclaves… telle est la question.

Réjean Parent
Président de la CSQ

Abonnez-vous au **Blogue de Réjean Parent** pour réagir à l'actualité avec lui !
Ses billets traitent d'une foule de sujets. Voici quelques titres récents :

- Le salaire au mérite chez les enseignants : une idée vieille d'au moins… 150 ans !
- Être de gauche pour vivre en santé et plus vieux…
- Élèves en difficulté : les parents doivent faire pression pour que les choses changent

Pour consulter ces billets, et plus encore, visitez le site rejeanparent.ca et faites entendre votre voix !

Soixante-quinze ans… ça se fête !

Jean-François Piché
Conseiller CSQ à l'éducation syndicale

Saviez-vous qu'au mois de novembre, le syndicalisme enseignant fêtera ses 75 ans ? En effet, c'est le 2 novembre 1936 que Laure Gaudreault a fondé l'Association catholique des institutrices rurales. Pour fêter cet anniversaire, la CSQ, en partenariat avec l'Écomusée du fier monde et les Services aux collectivités de l'UQAM, a réalisé *De l'idée à l'action – Histoire du syndicalisme enseignant*, une exposition qui retrace les réflexions et les luttes menées par les enseignantes et enseignants de commissions scolaires de l'ensemble de la province.

En abordant le rôle joué par l'Église ainsi que l'influence des mentalités et des courants sociaux et politiques, l'exposition rappelle que c'est sous le signe de la continuité, de la rupture et du paradoxe que les syndicats enseignants ont évolué au fil du temps. *De l'idée à l'action* permet aussi aux visiteurs de découvrir les grandes étapes du syndicalisme enseignant ainsi que les luttes et les gains sociaux qui en ont résulté, tels que les congés de maternité, le cheminement vers l'équité salariale et la laïcisation des organisations.

Cette histoire syndicale est d'ailleurs intimement liée à celle du Québec : on y retrouve plusieurs personnages importants et des événements significatifs de notre histoire nationale. Des photographies et des documents d'archives variés nous font voyager dans le temps à travers la réalité des écoles urbaines et rurales ainsi qu'au gré des congrès, des manifestations et des lois qui ont eu de fortes répercussions sur le monde du travail et de l'éducation.

Parcourir ***De l'idée à l'action – Histoire du syndicalisme enseignant***, c'est découvrir une histoire souvent méconnue et ainsi mieux comprendre la profession enseignante d'aujourd'hui. Une exposition unique à ne pas manquer à l'Écomusée du fier monde !

Nouvelle présidence à l'AREQ !

PHOTO FRÉDÉRIC LAVOIE

Conseil exécutif national 2011-2014 de l'AREQ. De gauche à droite : Pierre-Paul Côté (président), Nicole Patry-Lisée (trésorière), Suzane Faucher (secrétaire), Michel A. Gagnon (2e vice-président) et Louise Charlebois (1re vice-présidente).

Le 44e Congrès de l'AREQ (CSQ)[1] s'est déroulé sur un ton plutôt festif puisqu'il a marqué le 50e anniversaire de la fondation de l'Association. Au cours de cet événement, qui a eu lieu du 31 mai au 2 juin, les quelque 650 personnes déléguées réunies ont élu les membres du Conseil exécutif national et ont entériné les grandes orientations pour le triennat 2011-2014.

Pour le nouveau président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, « il s'agit d'un très grand honneur de pouvoir représenter 54 000 membres et, du même coup, de porter la voix des personnes aînées de toutes les régions ». Homme très engagé sur le plan syndical, il a notamment été vice-président du Syndicat de l'enseignement de Champlain (CSQ) pendant 12 ans et, depuis 2005, il occupait le poste de trésorier de l'AREQ.

Mentionnons également la réélection de Louise Charlebois à la 1re vice-présidence et de Suzane Faucher au secrétariat ainsi que l'élection de Michel A. Gagnon à la 2e vice-présidence et de Nicole Patry-Lisée à la trésorerie. Les cinq membres du Conseil exécutif national s'ajoutent aux dix personnes présidentes de région – dont une majorité est nouvellement élue – pour former le Conseil d'administration de l'AREQ.

Au cours des trois prochaines années, l'AREQ militera activement pour que ses membres puissent bénéficier d'une pleine indexation de leurs régimes de retraite. Elle veillera aussi à la défense des services publics de santé adéquats, accessibles, universels et gratuits. L'Association n'hésitera pas non plus à faire entendre sa voix pour la prévention des abus et de la maltraitance, l'adaptation des milieux de vie, les soins de fin de vie ainsi que la lutte aux mythes et aux préjugés envers les personnes aînées.

Pour en savoir plus, visitez le site **areq.qc.net**.

1 AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

Les éditions du Point lancent
LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Une nouvelle revue a été lancée en septembre : *Le Monde de l'Éducation*. Ce magazine entend non seulement susciter une réflexion sur la persévérance scolaire et les saines habitudes de vie au Québec, mais aussi assurer un partage des bonnes pratiques qui y sont reliées. S'adressant à toutes les personnes professionnelles et intervenantes soucieuses de la réussite éducative des jeunes, l'outil permettra aussi un transfert de connaissances interrégional. Pour en savoir plus sur cette revue éditée par Les éditions du Point ou encore pour souscrire un abonnement, visitez le site **mondeeducation.com**.

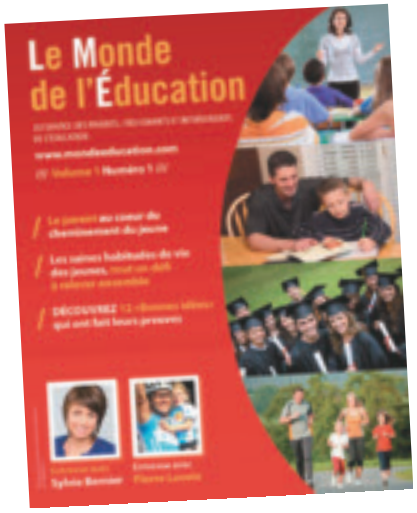

Concours *Chapeau, les filles !*

La CSQ est fière d'encourager des femmes inspirantes

Dans le cadre de la 15e édition du concours *Chapeau, les filles !* et son volet *Excelle Science*, la CSQ a remis trois prix de 2 000 $ afin de souligner la persévérance d'étudiantes de la formation professionnelle, technique et universitaire dans des disciplines traditionnellement réservées aux hommes. Les lauréates sont Myriam Caron St-Pierre (Génie électrique, Université de Sherbrooke), Patricia Isabelle-Pouliot (Navigation, Institut maritime du Québec – Cégep de Rimouski) et Marie-Claude Larouche (Mécanique industrielle de construction et d'entretien, CFP Jonquière). Félicitations !

Une heureuse gagnante !

En participant aux formations sur les assurances, la retraite et les droits parentaux, offertes par la CSQ en 2010-2011, les membres couraient la chance de remporter un crédit voyage d'une valeur de 2 000 $! Le tirage a eu lieu lors du Conseil général de la CSQ en mai dernier. L'heureuse gagnante est Nathalie Gauthier, membre du Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord. Merci à nos généreux commanditaires **Les protections RésAUT** et **SSQ Groupe financier** !

Inondations et grandes marées

Un élan de solidarité pour les membres sinistrés

Notre Centrale a lancé un fonds spécial d'aide aux membres sinistrés de la Montérégie et des grandes marées des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord. L'initiative a été votée lors du Conseil général de la CSQ, en mai dernier. Les organismes affiliés et les membres ont généreusement contribué à la constitution de ce fonds. La période limite pour effectuer une réclamation était le 15 septembre 2011.

Quand la retraite, c'est demain… ou presque !

Vous avez commencé à structurer vos projets de retraite ? Votre liste de décisions à prendre s'étire sans fin ? Voilà pourquoi l'AREQ[1], en collaboration avec la CSQ et ses fédérations, organise depuis 1983 des sessions de préparation à la retraite. Offertes aux membres des organismes affiliés à la CSQ, ces sessions très populaires fournissent une foule de renseignements liés aux finances, à la santé, aux régimes de retraite, aux assurances et plus encore ! Pour en savoir plus sur ces sessions et obtenir tous les détails nécessaires à l'inscription, visitez sans tarder le site **areq.qc.net/services/preparation-a-la-retraite**.

1 Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (CSQ).

Aspirez-vous
à un poste de DIRECTION
au sein d'un établissement scolaire
(école ou centre) ?

OPTEZ pour un programme de
2e cycle en GESTION SCOLAIRE !

Maintenant offert en ligne !

www.gestionscolaire.fse.ulaval.ca | Tél.: 418 656-2131 poste 5360

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences de l'éducation
Département des fondements et pratiques en éducation

Les prestations du RREGOP en cas de décès

Un sujet bien vivant !

Martin Belhumeur
et Denis St-Hilaire
Conseillers CSQ à la sécurité sociale

La question nous est souvent posée : qu'arrivera-t-il avec mes cotisations au moment de mon décès ? Bonne nouvelle, vous ne perdez pas cet argent. Mauvaise nouvelle… Quelqu'un d'autre que vous en profitera ! Mais qui ? Et combien d'argent ces personnes pourront-elles obtenir ?

D'entrée de jeu, il est important de préciser que seul le conjoint[1] survivant peut avoir droit à une rente (50 % ou 60 %), alors que les héritiers pourront toucher les cotisations et les intérêts ou la valeur actuarielle de la rente différée. Il est possible de regrouper les différentes situations en trois :

a) La personne décédée n'était pas admissible à une rente immédiate parce qu'elle n'avait pas atteint 55 ans d'âge ou 35 années de service.

Le conjoint survivant ou les héritiers auront droit aux cotisations et aux intérêts, ou encore, à la valeur actuarielle de la rente différée. Cette prestation de décès correspondra à un montant global versé une seule fois. Le conjoint survivant n'aura donc aucune rente.

b) La personne décédée était admissible à une rente de retraite, mais elle ne la retirait pas encore.

Si la personne décédée avait un conjoint au sens de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), ce dernier pourrait obtenir une rente de 50 % moins la coordination immédiate à la rente de la Régie des rentes du Québec. En l'absence de conjoint, les héritiers recevraient les cotisations et les intérêts.

c) La personne décédée était retraitée. Elle retirait donc une rente.

Si la personne décédée avait un conjoint, ce dernier aurait droit à une rente de 50 % ou 60 %. Il faut savoir qu'au moment de la prise de la retraite, il est possible de choisir de verser au conjoint survivant une rente de 60 % au décès en contrepartie d'une réduction à vie de 2 % de la rente de retraite. Une telle option pourrait être envisagée pour les gens ayant une espérance de vie restreinte au moment de la retraite ou, encore, pour les conjoints ayant une différence d'âge importante. Il s'agit d'un choix personnel.

Si la personne décédée n'avait pas de conjoint, les héritiers pourraient recevoir la partie résiduelle des cotisations et des intérêts une fois les montants de rente déjà versés soustraits du total des cotisations et des intérêts.

1 La forme masculine employée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes, le cas échéant.

Conjoint ou héritier…
Qui peut se prévaloir de ces qualificatifs ?

La Loi sur le RREGOP reconnaît comme personne conjointe celle de sexe différent ou de même sexe qui est mariée ou unie civilement, ou encore, qui résidait avec le participant ou le retraité depuis au moins trois ans au moment de son décès. Cette période est d'un an seulement si, au cours de cette union, un enfant est né ou naîtra, s'il y a eu adoption par l'un des conjoints d'un enfant de l'autre ou s'il y a eu adoption conjointe d'un enfant.

Si la personne décédée n'avait pas de conjoint au sens de la Loi ou si ce dernier avait renoncé à ses droits, les héritiers identifiés dans le testament seraient les bénéficiaires. En l'absence de testament, les héritiers seraient déterminés en fonction des liens familiaux, comme prévu dans le Code civil du Québec.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndical local.

ALERTE aux compressions en éducation !

Pierre Beaulne
Économiste CSQ

Les fédérations d'employeurs de l'éducation ont dénoncé, en mai dernier, l'apparition de nouvelles compressions pour 2011-2012 dans les commissions scolaires (110 millions de dollars) et dans les cégeps (35,5 millions)[1]. Selon la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, ces compressions visent seulement les services administratifs et la bureaucratie et non les services aux élèves et, en contrepartie, le dernier budget prévoit une augmentation de 345 millions (4 %). Des affirmations très discutables…

Comme on peut le constater dans les documents budgétaires[2], l'augmentation prévue du budget de dépenses en 2011 pour l'enseignement primaire et secondaire est de 335,8 millions (4 %). Toutefois, comme les dépenses réelles en 2010 ont été supérieures à celles prévues, l'augmentation est en fait de 179,8 millions (2,1 %) par rapport à la dépense probable. Là encore, pour comparer des choses comparables, il faut retrancher de la dépense probable de l'année dernière une somme de 78,5 millions consacrée à la francisation, mais relevant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. En fin de compte, l'augmentation réelle en 2011 serait davantage de l'ordre de 255,6 millions (3 %).

Nouvelles compressions prévues dans les commissions scolaires en 2011-2012

- 61,9 millions pour « l'effort général pour atteindre l'équilibre budgétaire » ;
- 35,7 millions pour la réduction des taux d'abandon en formation professionnelle ;
- 2 millions dans les services de garde pour les enfants de 4 ans ;
- 11,8 millions dans différentes mesures concernant la taxe scolaire.

Il ne faut pas croire que ces compressions n'auront pas de répercussions sur les services aux élèves. Au contraire, celles-ci auront pour effet de contingenter davantage la formation professionnelle, de reporter des tâches administratives sur les épaules du personnel plus engagé dans des fonctions pédagogiques, de réduire encore plus les ressources en région – comme les nouveaux programmes des cégeps –, de réduire les services aux élèves ayant des problèmes de comportement et d'apprentissage ou aux élèves issus de milieux pauvres, de rendre impraticables des initiatives pour améliorer les services, comme la recherche de spécialistes, etc.

Inutiles, les services administratifs ?

Et puis d'où vient cette notion que les services administratifs sont superflus ? Les commissions scolaires doivent coordonner le transport scolaire et les services alimentaires, recruter le personnel des établissements, gérer les admissions et inscriptions, gérer et répartir la gestion des ressources humaines, matérielles et financières entre les établissements, assurer la paie des employés, vérifier les antécédents judiciaires des employés et des sous-traitants, appliquer les conventions collectives, établir des partenariats avec les services sociaux et communautaires de la région, assurer la reddition de comptes exigée par le ministère (ce qui n'est pas la moindre des tâches), etc. Le personnel de soutien administratif est essentiel à la bonne marche de nos réseaux d'éducation.

Ces compressions, qui ont pris le milieu au dépourvu, viennent se rajouter à celles exigées au début de l'année scolaire 2010-2011 par l'entremise du projet de loi 100, à la non-indexation des autres coûts et aux restrictions salariales. Elles concrétisent malheureusement ce que le budget Bachand annonçait l'année dernière et réitérait cette année…

1 DUTRISAC, Robert (2011). « Commissions scolaires et cégeps : Québec impose des coupes de 145 millions », *Le Devoir*, (3 mai), p. B5.

2 QUÉBEC, CONSEIL DU TRÉSOR (2011), *Budget de dépenses 2011-2012*, volume 3, p. 105.

Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François d'Assise

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT a raison de l'employeur

Catherine Gauthier
Rédactrice en chef

Les pourparlers entre la direction du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François d'Assise et sa quarantaine de professionnelles et professionnels de recherche se sont conclus, en juin dernier, par l'adoption de l'entente de principe par les membres, tous affiliés au Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ). Coup d'œil sur une négociation pour une juste reconnaissance du travail de femmes et d'hommes qui se consacrent à la recherche de pointe en reproduction humaine et à l'étude des biotechnologies et des biomatériaux.

Parmi les faits saillants de l'entente, mentionnons une hausse salariale de 12 %, laquelle s'échelonnera du 1er juillet 2010 (rétroactif) au 1er janvier 2014, et ce, bien que la convention collective soit en vigueur jusqu'au 30 juin 2013. Également, un resserrement du champ d'application de la convention qui restreindra la possibilité pour certaines personnes salariées de faire des tâches de professionnelles et de professionnels de recherche de façon régulière.

Plusieurs autres nouveautés figurent aussi à la convention collective, dont un processus perfectionné de règlement des litiges concernant la classification, le traitement et l'évaluation du travail ; de nouvelles dispositions relatives au perfectionnement ainsi qu'un meilleur contrôle lors de l'embauche du personnel non prévu à la convention collective. À cet effet, l'employeur devra justifier sa décision et négocier avec le syndicat les conditions salariales de ce personnel. Enfin, les membres ont obtenu un programme de retraite progressive puisqu'ils sont admissibles au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.

« Jusqu'à présent, ces professionnelles et ces professionnels de recherche subissaient un important écart, en termes de salaire et de conditions de travail, par rapport à des emplois comparables dans d'autres établissements du secteur public. Il était indispensable de remédier à la situation afin d'attirer la relève et de retenir le personnel en poste ainsi que pour obtenir une reconnaissance de la profession. Si la négociation a été longue et difficile, il ne fait aucun doute que la mobilisation absolument remarquable des membres a joué un rôle déterminant dans la conclusion de cette entente », précise Rachel Lépine, présidente du SPPRUL-CSQ.

PHOTO JORGE SOLIZ

Les membres du comité de négociation : Roumiana Gulemetova et Pascale Chevalier. Absente : Rachel Lépine.

Fermeture de l'urgence du CLSC de Murdochville

LE PIRE

Catherine Gauthier
Rédactrice en chef

La municipalité de Murdochville a failli voir disparaître, au printemps dernier, l'urgence de son CLSC – ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine – au profit d'un dispensaire aux heures d'ouverture très limitées. Un tel scénario aurait été catastrophique pour la population de la région puisqu'elle aurait dû parcourir plus de 100 km pour se rendre au centre hospitalier le plus près. Le Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec (SIIIEQ-CSQ) a pris littéralement le taureau par les cornes et a mené jusqu'au bout cette lutte cruciale pour la région.

Depuis la fermeture de la mine Noranda, la situation n'était pas facile au CLSC. Plusieurs infirmières avaient quitté, d'autres avaient pris leur retraite. Et le recrutement était très difficile. Afin de pallier le manque d'effectif, certaines infirmières retraitées acceptaient de revenir au travail et d'effectuer des heures supplémentaires. Pour le SIIIEQ, cette situation ne pouvait perdurer. Voilà pourquoi, depuis 2006, il interpellait le gouvernement dans ce dossier.

En février 2011, le syndicat a été informé de la probabilité que le ministère de la Santé et des Services sociaux ouvre un dispensaire et ferme l'urgence du CLSC. Il a rapidement mobilisé plusieurs intervenantes et intervenants de la région et a formé un comité de travail. Celui-ci était composé de la maire de Murdochville, Délisca Ritchie-Roussy, du député de

a été évité de justesse !

Gaspé, Georges Mamelonet, du président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Gilles Pelletier, de la directrice générale du CSSS de La Côte-de-Gaspé, Lise Pouliot, du représentant local du CLSC de Murdochville, O'Neil Côté, et de la présidente du SIIIEQ, Micheline Barriault.

Puis, des rencontres ont eu lieu avec des représentantes et des représentants du ministre de la Santé et des Services sociaux. Tout au long du processus, le SIIIEQ a veillé au grain en jouant un rôle de leader dans ces négociations. La décision du ministre ne s'est d'ailleurs pas fait attendre : plus question d'abolir l'urgence du CLSC. En plus de cette décision importante, le SIIIEQ a réussi à obtenir la création de neuf postes d'infirmière à temps complet ainsi qu'une prime de disparité de 10 % du salaire, le remboursement des déplacements et une indemnité de logement.

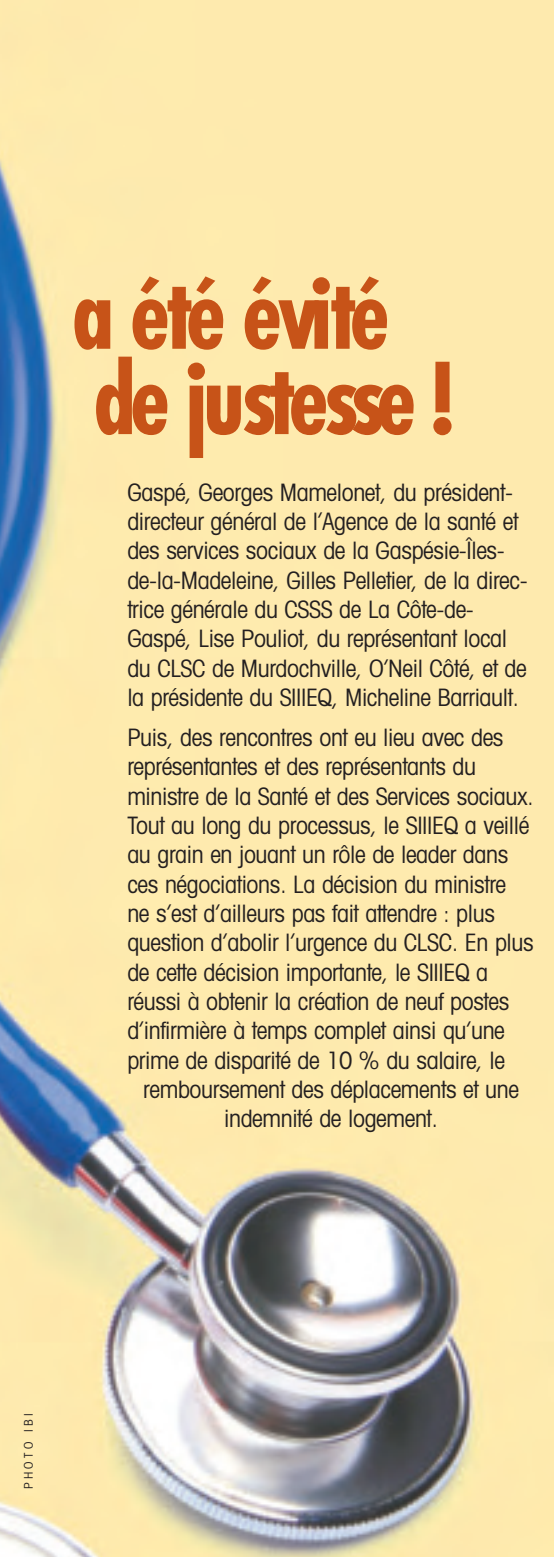

PHOTO IBI

« C'est la première fois que nous obtenons un tel règlement en dehors des négociations nationales. Il s'agit d'une très grande victoire ! D'ailleurs, tous les intervenants ont contribué à ce succès. Nous sommes très fières d'avoir réussi à les mobiliser et à les faire travailler ensemble, autour d'objectifs communs. Nous avons aujourd'hui la preuve que lorsque les patrons nous écoutent, on peut réaliser de grandes choses ! », souligne avec fierté la présidente du SIIIEQ, Micheline Barriault.

Saviez-vous que ?

Catherine Gauthier
Rédactrice en chef

PHOTO BOMSHTEIN

Plusieurs négociations ont été conclues, au cours des derniers mois, dans les syndicats affiliés à la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP). Coup d'œil sur des dossiers chauds !

Coupes de subvention à l'élève aux Écoles Socrates

Le syndicat réussit à limiter les impacts et à faire des gains !

Confrontée à des coupes importantes se traduisant par une baisse de 100 % à 60 % de la subvention par élève, la direction des Écoles Socrates tentait par tous les moyens d'obtenir des concessions de ses salariées et salariés. Au terme des négociations avec le Syndicat des employés des Écoles Socrates, qui représente du personnel enseignant et professionnel, les nombreuses récupérations patronales souhaitées ont été largement réduites et ont permis un compromis acceptable pour les parties.

Par ailleurs, soulignons que les parties ont convenu, notamment, de réviser la compensation du personnel enseignant aux prises avec un dépassement d'élèves ainsi que de s'entendre sur une indemnité particulière liée aux élèves HDAA[1].

Enfin, le syndicat a réussi à obtenir une modification importante de la tâche de nature personnelle des enseignantes et des enseignants. Dorénavant, les cinq heures par semaine qu'ils devaient y consacrer seront considérées comme étant libres, ce qui leur permettra de s'absenter des lieux de travail pendant ces moments s'ils le désirent.

PHOTO ZIRCONICUSSO

Un virage important au Collège St-Jean-Vianney

Au cœur d'un tout nouveau comité de travail multidisciplinaire au Collège St-Jean-Vianney : les élèves HDAA[1]. Le Syndicat du personnel du Collège St-Jean-Vianney et la direction ont convenu, en effet, de la nécessité d'implanter un tel comité et travailleront à trouver des solutions. Il s'agit d'une reconnaissance importante de la possibilité qu'une partie de la clientèle de l'établissement puisse être composée de ces élèves.

1 Les élèves HDAA sont des enfants ou des jeunes handicapés ou présentant des troubles de comportement ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Autre fait à souligner, le syndicat a obtenu l'équivalent de quatre journées pédagogiques rémunérées par année pour les moniteurs et les moniteurs spécialistes, ce qui leur permettra, notamment, de préparer les activités et de tenir des rencontres de coordination.

PHOTO ZIRCONICUSSO

Enseignement collégial au Collège Sainte-Anne de Lachine

De bonnes conditions de travail négociées pour le personnel

Saviez-vous qu'il y a à peine quelques semaines, le Collège Sainte-Anne de Lachine a accueilli sa toute première cohorte étudiante du collégial ? Au printemps dernier, l'Association du personnel du Collège Sainte-Anne de Lachine (CSQ) et la direction ont préparé cette rentrée scolaire particulière en s'entendant sur les conditions de travail du personnel.

Parmi les principaux éléments négociés, mentionnons la tâche d'enseignement et la disponibilité, le statut d'emploi, la permanence, la sécurité d'emploi et l'ancienneté, les règles d'affectation, la clause passerelle entre le secondaire et le collégial ainsi que la clause de parité salariale avec les cégeps du réseau public.

Négociations à l'Académie François-Labelle

Le syndicat réussit un véritable tour de force

Malgré une situation budgétaire déficitaire, les conditions de travail du personnel enseignant et de soutien de l'Académie François-Labelle n'ont fait l'objet d'aucune concession. Mieux ! Elles ont été améliorées ! Parmi les éléments incontournables de ces deux ententes, en vigueur jusqu'en juin 2013, mentionnons le maintien de la clause de parité salariale sur les échelles de traitement du secteur public.

Par ailleurs, la présence d'élèves HDAA[1] est désormais reconnue dans le contrat de travail des enseignantes et des enseignants. On y retrouve, en effet, des dispositions visant à assurer une meilleure prise en charge de cette clientèle ainsi qu'un soutien accru au personnel. Plusieurs autres éléments y figurent, dont l'amélioration des droits parentaux et l'introduction d'un congé sans traitement à temps partiel.

Pour sa part, le personnel de soutien a obtenu, notamment, l'ajout d'un congé rémunéré par année. Autre fait à souligner : le versement à une date anniversaire de l'indemnité de vacances du personnel saisonnier, ce qui lui permettra de recevoir ses prestations d'assurance-emploi dès la fin de l'année de travail.

Nouvelle convention collective au Collège d'Anjou

Le personnel voit ses conditions de travail améliorées

Une nouvelle convention collective de cinq ans a été ratifiée, en juillet dernier, au Collège d'Anjou. Le Syndicat du Collège d'Anjou (CSQ) a obtenu, pour les membres qu'il représente, des améliorations importantes au chapitre des conditions de travail. En voici un bref aperçu :

- Les enseignantes et les enseignants verront leur tâche éducative réduite de près d'une heure par semaine, ce qui est considérable pour cette école de 530 élèves. Et ce n'est pas tout ! Les multiples responsabilités qu'ils assumaient – en plus de leur travail habituel – seront désormais reconnues à l'intérieur de leur tâche, ce qui contribuera à la rendre moins lourde.
- Le personnel professionnel et de soutien profitera, quant à lui, de règles plus précises qui ont été négociées, notamment en matière de rémunération des heures supplémentaires, d'avancement d'échelon, d'affichage et d'octroi des postes.
- Le personnel saisonnier sort aussi gagnant de cette négociation puisque ses conditions de travail seront désormais intégrées de manière détaillée à la convention collective, ce qui lui assurera une plus grande équité ainsi que la pérennité de certains avantages. Il sera aussi davantage protégé en raison de l'introduction d'une clause encadrant la sous-traitance.

Tout cela est sans compter les autres gains qui touchent l'ensemble des membres, dont la bonification du congé de maternité avec indemnités complémentaires ainsi que l'amélioration globale des droits parentaux.

Collège international Marie de France

Le personnel dit « OUI » à l'entente de principe

Si le chemin parcouru pour compléter la négociation au Collège international Marie de France a été plutôt long et ardu, le périple s'est conclu de façon très favorable. Une forte majorité de membres de l'Association syndicale du Collège international Marie de France (CSQ) a d'ailleurs accepté l'entente de cinq ans.

Soulignons que les membres du comité de négociation ont fait preuve d'une détermination remarquable, tout au long des pourparlers, devant l'intransigeance et les multiples demandes de l'employeur. La question salariale ayant été rapidement réglée en raison de la réactualisation de la clause de parité salariale aux augmentations consenties dans le secteur public, les discussions ont porté essentiellement sur les éléments normatifs.

Au final, les acquis du personnel ont été préservés et leurs conditions de travail ont été améliorées. Parmi ces gains, mentionnons la bonification de la contribution de l'employeur aux primes d'assurance, les nouvelles dispositions en matière d'aménagement du temps de travail, de même qu'une harmonisation, à la législation actuelle, des droits parentaux et du programme de retraite progressive.

Quand la droite tente de redessiner LE QUÉBEC

Nicole de Sève
Conseillère CSQ à l'action sociopolitique

Depuis plusieurs mois, la société québécoise est confrontée à une véritable offensive de la droite. Au cœur de ce débat, le sens à donner au principe d'égalité dans une société moderne et libérale. L'enjeu pourrait se résumer ainsi : est-ce que les gouvernements doivent privilégier une approche plus interventionniste et égalitaire ou, au contraire, opter pour la politique du laisser-faire économique ?

Les porte-paroles de la droite prétendent parler au nom de la population. Ils lancent des idées comme des slogans pour séduire les gens qui cherchent des repères. À titre d'exemple, Réseau Liberté-Québec – qui ne se veut pas un parti politique, mais plutôt un réseau à but non lucratif – fait la promotion des idées de « liberté et de responsabilité » en se positionnant comme étant le contre-poids de la gauche. Toutefois, son leitmotiv, « un minimum de gouvernement pour un maximum de liberté citoyenne[1] », ne se traduit pas par des propositions cohérentes et concrètes autour d'un projet articulé.

Leurs principales préoccupations sont la gestion des finances publiques et l'équité intergénérationnelle. Plusieurs d'entre eux sont climatosceptiques et prônent une nouvelle vision de la liberté, qui se conjugue à la possibilité de choisir parmi un ensemble de possibilités, comme dans un supermarché. Pour eux, le mot *liberté* signifie s'opposer aux élites politiques, économiques et culturelles qui, par les multiples législations et règlementations, empêchent les citoyennes et les citoyens de choisir leur école, leur hôpital, leur médecin. Ils affirment que les impôts constituent un problème, un vol de l'État aux dépens du peuple qui travaille. Ils défendent aussi la nécessité des tickets modérateurs et de frais supplémentaires pour assumer les coûts des services publics.

Ce sont les décisions politiques qui font avancer ou reculer la démocratie et le vivre ensemble.

C'est cette manière de concevoir la société et le rôle de l'État qui alimente le programme politique de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Selon lui, les services publics sont des services marchands et il appartient à l'État de prouver qu'il peut faire mieux que les services privés. Pour ce parti comme pour l'ensemble des tenants du discours de la droite, il faut réduire les ressources de l'État, accentuer la déréglementation, accélérer la privatisation des sociétés d'État ainsi que recourir plus fréquemment à la sous-traitance et aux partenariats public-privé (PPP).

Depuis quelques mois, l'ADQ n'est plus seule à mettre de l'avant certaines idées chères à la droite. La Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) souhaite devenir l'alternative politique d'un Québec en quête de changement. L'essentiel de ses propositions se retrouve inscrit dans quatre documents portant sur l'éducation, la santé, l'économie, la culture et la langue. En les parcourant, on constate de prime abord que plusieurs des propositions mises de l'avant ont déjà été formulées par d'autres groupes et partis politiques. Ce qui les caractérise, toutefois, c'est leur approche comptable comme réponse à des sujets qui font souvent l'actualité.

À titre d'exemple, devant la situation difficile des finances publiques, la CAQ propose l'abolition des commissions scolaires et des agences de la santé et des services sociaux. Elle prône aussi l'octroi de plus de pouvoirs aux cadres locaux, et ce, tant dans le réseau de la santé que dans celui de l'éducation. Par ailleurs, elle

1 NOREAU, Pierre (2010). « Avant l'ère du citoyen roi », *Le Soleil* (25 octobre), p. 35.

Le discours de François Legault est loin de véhiculer les principes d'équité, d'universalité, d'accessibilité et de gratuité qui sont à la base de nos services publics.

entend évaluer la performance des enseignantes et des enseignants de manière à conditionner leur maintien en emploi à la réussite de leurs élèves. Elle veut également mesurer la performance des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et lier le mode de rémunération des omnipraticiens à l'atteinte d'un nombre minimal de patients. Partisane des PPP, elle souhaite accentuer la création des centrales hydroélectriques privées afin de favoriser la concurrence avec Hydro-Québec.

Certes, les propositions de la CAQ semblent, dans l'ensemble, moins radicales que le programme de l'ADQ. D'entrée de jeu, François Legault, cofondateur de la CAQ, ne soutient pas l'idée d'un plus grand recours au privé dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il ne rejette pas non plus le rôle de l'État, notamment en ce qui concerne la culture et la langue et, dans une moindre mesure, le développement économique du Québec.

Cependant, son discours est loin de véhiculer les principes d'équité, d'universalité, d'accessibilité et de gratuité que la CSQ a toujours défendus et qui constituent les pierres d'assise des services publics, particulièrement au regard de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Nous n'avons donc aucune garantie que cette coalition, si elle devenait un parti politique et réussissait à former le prochain gouvernement, s'assurerait que les services publics demeurent accessibles à toute personne, indépendamment de son statut, de son revenu ou de sa région.

Ce que nous savons, toutefois, c'est que pour l'ensemble de la droite québécoise, le mouvement syndical est un frein à sa vision du développement de la société. Selon l'ADQ, le gouvernement devrait abolir la formule Rand et obliger, notamment, les syndicats à instaurer un scrutin secret pour l'accréditation, ainsi que simplifier la révocation de l'adhésion syndicale. Pour ce parti, les syndicats devraient se limiter au seul mandat des relations du travail. Quant aux cotisations syndicales, elles ne devraient plus servir à défendre des causes sociales ou politiques qui ne touchent pas directement les conditions de travail des membres.

La Coalition pour l'avenir du Québec s'est moins prononcée sur le rôle des syndicats quoique, selon François Legault, ces organisations « nourrissent l'immobilisme ». Aussi, s'il était élu, il prédit que les syndicats « vont tous être à la porte de l'Assemblée nationale avec leurs pancartes, mais les changements doivent se faire[2] ».

Coalition, réseau ou parti politique, la droite québécoise a des appuis solides, que ce soit dans les médias écrits ou électroniques. Elle a aussi ses relais au sein d'institutions influentes comme le Conseil du patronat, les chambres de commerce et elle peut s'appuyer sur ses propres groupes de recherche, dont l'Institut économique de Montréal ou encore l'Institut Fraser. Ce sont ces relais qui lui permettent de diffuser son message et de vilipender les mouvements syndicaux, sociaux ou environnementaux.

L'avenir du projet de société que nous avons toujours défendu à la CSQ – lequel repose sur le rôle de l'État dans la promotion du bien commun – exige que nous prenions dès maintenant la mesure des défis qui nous guettent. Certes, il est important de décortiquer le discours de la droite pour en faire émerger les éléments qui nous conduisent directement à une société divisée en deux, où l'égalité des chances n'existe plus. Mais il faut aussi pousser plus loin notre mobilisation, car l'action politique syndicale est indispensable pour démontrer que les conditions économiques qui prévalent, ou que l'on veut nous imposer, influent sur nos conditions de travail et nos conditions de vie. Car ce sont les décisions politiques qui font avancer ou reculer la démocratie et le vivre ensemble au Québec.

Ce projet de société que nous souhaitons trouve écho auprès de la population, si l'on tient compte des résultats d'un sondage mené par le *Journal de Québec*, le 23 novembre 2010 : près de 83 % des jeunes sondés, âgés de 18 à 24 ans, souhaitent voir émerger un Québec de gauche ou de centre gauche solidaire et communautaire pour 2020. Certes, il faut prendre cette nouvelle avec un brin de précaution, mais le message est tout de même encourageant !

2 BÉLANGER, Mathieu (2011). « Legault vient détailler son grand ménage », *Le Droit* (26 août), p. 2.

PHOTO DOLLY

BRYAN PERRO À CŒUR OUVERT…

Sur la lecture, l'enseignement et la passion

Marie-Claude Ethier
Collaboration spéciale

« On entend souvent dire que les jeunes ne lisent pas. Pourtant, j'ai vendu 1,3 million d'exemplaires d'*Amos Daragon* au Québec seulement et, parmi mes lecteurs, sept sur dix sont des garçons », affirme Bryan Perro, auteur de la très populaire série de romans jeunesse.

À l'heure où le taux de diplomation des garçons au Québec inquiète (49,1 %) et où la CSQ demande au ministère de l'Éducation d'intervenir afin d'améliorer leur réussite scolaire en misant davantage sur la lecture-écriture, ces chiffres ont de quoi réjouir. *Nouvelles CSQ* a rencontré l'auteur et ex-enseignant Bryan Perro afin de recueillir ses propos sur l'importance de la lecture dans la réussite scolaire et sur l'ingrédient qui, selon lui, est essentiel au succès de tout enseignement : la passion.

L'enseignement, c'est un combat contre le manque de curiosité, la facilité, le laisser-aller.

PHOTOS JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

« Un de mes professeurs en didactique du théâtre m'a dit il y a bien des années : "Tu n'enseignes jamais ce que tu sais ; tu enseignes ce que tu es. Si tu es passionné, tu vas enseigner la passion pour ta matière. Concentre-toi là-dessus."Il avait raison », déclare l'auteur, qui a lui-même enseigné le théâtre et la littérature au collège Shawinigan pendant près de dix ans.

D'ailleurs, sans se souvenir précisément de ce que lui ont enseigné les professeurs qui ont eu un impact dans sa vie, il affirme qu'ils étaient tous des passionnés et que c'est ce qui lui a donné le goût d'en savoir plus. Il se remémore une enseignante en particulier, Gaétane Blouin, professeure de français au 5e secondaire, dont l'amour pour sa matière l'a particulièrement marqué.

« Nous n'étions pas un groupe facile, avec tous les joueurs de basket assis au fond de la classe », dit celui qui, à cette époque, était davantage intéressé par les sports que la littérature, même s'il lisait déjà des romans d'aventures. « On étudiait *Kamouraska*, d'Anne Hébert, et on avait peu d'intérêt au départ. Notre professeure, elle, avait une passion pour la littérature et pour cette histoire-là ; grâce à sa façon de l'expliquer, d'établir des liens entre les personnages, de nous parler de la détresse, de la souffrance et du froid, elle a réussi à nous accrocher. À la fin de ce cours-là, on ne parlait plus de basket ; on se parlait du livre : "Toi qu'est-ce que tu as écrit sur ce personnage, qu'est-ce que t'en penses ? Elle l'aimait oui ou non, d'après toi ?... " Et c'est là que j'ai fait : "Wow ! *Kamouraska* d'Anne Hébert, cool !" (rires). »

« Le goût de lire représente un outil de plus dans un coffre que l'on transportera toute sa vie. »

Bryan Perro décrit l'influence de ce professeur : « C'est comme la première fois que tu vois les anneaux de Saturne. Tu es ébloui de constater leur existence. C'est ce genre d'éveil que madame Blouin a fait naître. »

La passion, pour donner le goût de lire et d'écrire

Quand on lui demande comment donner le goût de lire aux enfants, Bryan Perro est catégorique : « Cela prend des professeurs qui parlent de la lecture avec passion. Car la passion, c'est amusant, et cela rend la matière amusante aux yeux de ceux qui écoutent. »

Paroles qui le guident lui-même lors des nombreuses présentations qu'il donne aux élèves dans les écoles francophones de partout au Canada. Plutôt que de se donner l'objectif de transmettre le goût de la lecture, il préfère laisser parler son amour des mots. « Je parle de ma passion des livres et des histoires, et je laisse travailler le reste. Il n'y a que cela qui fonctionne », souligne-t-il.

La lecture et l'écriture : la base de la communication

Bryan Perro trouve très dommage que les principales difficultés des élèves ayant des problèmes d'apprentissage relèvent à 90 % de la lecture et de l'écriture, et que plus des trois quarts des élèves qui décrochent n'ont pas de compétences suffisantes pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

« C'est la base. À partir du moment où tu peux t'exprimer et communiquer, tu peux faire quelque chose. Il est rare de faire un métier sans devoir interagir avec d'autres personnes. Je crois qu'il faut se concentrer là-dessus. Je pense aussi qu'il faudrait faire un travail conjoint entre les auteurs et les élèves. Il y a le programme La culture à l'école, mais il en faudrait davantage. Il faut explorer différentes avenues. Moi j'écris des livres ; c'est cela que je peux faire. Comment s'y prennent les autres, c'est autre chose... »

La culture, une solution contre le décrochage ?

Quand on lui demande ce qu'il perçoit comme moyen d'encourager les jeunes à rester sur les bancs d'école, l'auteur répond qu'il s'agit d'une grande question qui mérite d'être explorée à fond. Porte-parole des prix Essor, qui encouragent (notamment) la réalisation de projets de nature culturelle à l'école, il affirme que la culture peut aider à conserver l'intérêt des jeunes.

« J'ai remarqué que, lorsque les jeunes touchent à la culture, que ce soit par le théâtre, l'improvisation, la danse ou autre, ils s'attachent davantage à leur école, car ce n'est plus seulement un lieu d'apprentissage, mais bien un lieu d'essai et d'expérimentation », précise-t-il.

L'enseignement, un combat contre l'ignorance

Demeurer passionné, enseigner sa matière et contrer le décrochage, voilà une partie seulement des défis que doit relever au quotidien le personnel enseignant.

« Tu n'enseignes jamais ce que tu sais ; tu enseignes ce que tu es. Si tu es passionné, tu vas enseigner la passion pour ta matière. »

L'auteur n'hésite d'ailleurs pas à comparer l'enseignement à un combat.

« C'est un combat contre l'ignorance, la facilité, le laisser-aller. Quand je parle d'ignorance, je parle de manque de curiosité ! C'est elle qui chuchote : "Je n'ai pas besoin de savoir ceci, de toute façon cela ne me servira pas." »

Pour illustrer son propos, il utilise une fable orientale : « Un jeune demande à son professeur à quoi sert l'éducation. Le professeur lui répond : "Aujourd'hui, je suis arrivé en béquilles, car je me suis blessé à une cheville en traversant la forêt. J'ai pris un bâton qui m'a aidé à marcher jusqu'ici. Ce bâton, je l'avais avec moi, car je le traîne toujours. Il ne m'est pas toujours utile, mais cette fois il l'a été et il m'a permis de marcher jusqu'ici." Donc, selon moi, l'éducation c'est une foule de bâtons qui, à un certain moment, vont te permettre de continuer d'avancer et t'aider à trouver ta place. » Le goût de lire, conclut-il, représente un outil de plus, dans un coffre que l'on transportera toute sa vie.

Bryan Perro est l'auteur de la populaire série de romans jeunesse *Amos Daragon*, vendue à plus de 1,3 million d'exemplaires (au Québec seulement) et traduite en 18 langues. Il est également auteur de romans pour adultes et de bandes dessinées, en plus d'avoir créé et mis en scène le grand spectacle ECLYPS, à Shawinigan. Au mois d'août dernier, il annonçait le lancement de sa propre maison d'édition, Perro Éditeur. Toutefois, la nouvelle qui a vraiment fait plaisir à ses nombreux lecteurs fut l'annonce de la reprise des aventures de son héros, Amos Daragon, dans le cadre d'une nouvelle trilogie intitulée *Amos Daragon, Le Sanctuaire des Braves*. Le premier tome paraîtra chez Perro Éditeur au mois d'octobre 2011.

Réussite des garçons

« Il faut faire à l'école ce qui doit être fait à l'école »

Marjolaine Perreault
Conseillère CSQ aux communications

Tout le monde y va de ses recettes pour améliorer la réussite des garçons, même si elles sont parfois des plus farfelues. Qui peut affirmer sans rire qu'un char d'assaut, un hélicoptère ou une voiture de police devant une école secondaire peut améliorer la réussite des adolescents ? Ou encore, qu'un directeur d'école déguisé en pirate peut réussir à motiver suffisamment nos petits bonshommes et faire grimper leurs notes ? Et que dire de cette idée britannique de récupérer les militaires à la retraite pour les recycler en enseignants, supposément parce que cela motive les troupes masculines ?

Mais le plus préoccupant, c'est que plusieurs y vont aussi de leurs analyses saugrenues pour expliquer le phénomène. Par exemple, un conférencier dans une école a expliqué que les difficultés rencontrées par les garçons sont normales étant donné qu'ils ont du mal à se concentrer à cause de leurs trop nombreuses érections quotidiennes ! Dans un autre registre, une représentante des directions d'école a affirmé qu'il devrait y avoir plus d'enseignants masculins parce que les femmes, majoritaires dans nos écoles, ne sont pas assez énergiques. S'il est vrai qu'il devrait y avoir plus d'enseignants masculins dans nos écoles, ce n'est certainement pas parce que les enseignantes sont amorphes !

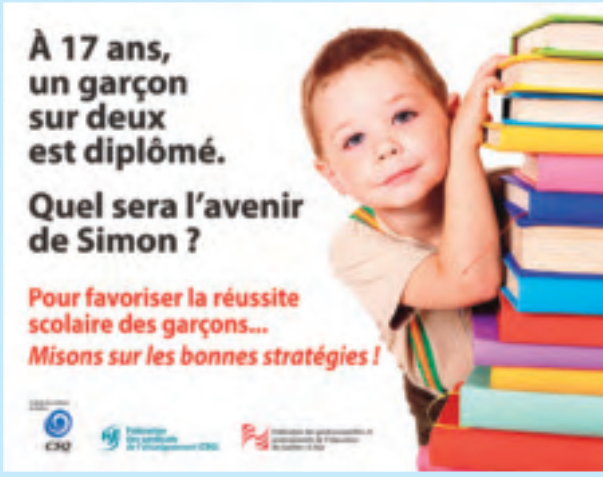

C'est donc pour répondre à toutes ces légendes urbaines que la CSQ et ses fédérations du secteur de l'éducation ont cru bon de remettre les pendules à l'heure et de proposer des solutions concrètes pour améliorer la réussite des garçons.

« Il est grand temps de réintégrer la science, la rigueur et l'analyse dans le dossier de la réussite des garçons. Il faut s'éloigner de la pensée magique qui stipule qu'en ajoutant des modèles masculins, des cours d'éducation physique et des chars d'assaut dans les cours d'école, ça réglerait le problème des gars », a déclaré Réjean Parent, président de la CSQ, à l'occasion d'une conférence de presse portant sur la réussite des garçons, quelques jours avant le retour en classe.

Notre Centrale a alors revendiqué que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'appuie sur la mesure la plus efficace selon la recherche, soit la lecture-écriture, et qu'il ajuste le programme de formation de l'école québécoise en conséquence. « Il faut faire à l'école ce qui doit être fait à l'école », a martelé Manon Bernard, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE).

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a réagi rapidement à cette sortie publique en démontrant une grande ouverture aux propositions de la Centrale. « La CSQ a fait un bon travail. Nous allons pouvoir nous asseoir autour de la même table, partager nos analyses et nous baser ensemble sur les recherches internationales », a-t-elle déclaré dans une entrevue au *Journal de Montréal*. Une rencontre à ce sujet est d'ailleurs prévue au cours des prochaines semaines.

Manon Bernard, Réjean Parent et Johanne Pomerleau

PHOTO JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

L'écart se creuse dès la 1re année du primaire

En parcourant la littérature scientifique, on constate clairement que l'écart entre les filles et les garçons commence à se former dès le passage de la 1re à la 2e année du primaire, pour atteindre l'équivalent d'une année complète d'études à l'âge de 15 ans en faveur des filles. Chez les élèves qui décrochent, plus des trois quarts n'ont pas de compétences suffisantes à ce chapitre pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle, d'où la nécessité d'intervenir dès le premier cycle.

L'habileté à lire et à écrire est un facteur capital de la réussite scolaire. À tel point que les principales difficultés des élèves ayant des problèmes d'apprentissage relèveraient à 90 % de la lecture et de l'écriture, selon les données du MELS. Malheureusement, ce dernier s'appuie sur une philosophie qui ne prend pas en compte toute l'approche phonémique, soit la nécessité d'apprendre à l'élève à décoder, à faire le lien entre les sons qu'il entend et les lettres qu'il voit. « Il est nécessaire d'enseigner les bonnes bases dès le départ. Le ministère ne s'appuie que sur le développement du goût de lire, ce qui est important, mais nettement insuffisant », poursuit la présidente de la FSE.

Décrocher ce n'est pas une décision d'une seule journée

Il est évident qu'un jeune ne prend pas la décision de décrocher en une journée. Ce processus prend racine au primaire, voire au préscolaire. Il commence, dans la plupart des cas, par des échecs scolaires, des retards ou du redoublement. Il est renforcé par des situations personnelles et familiales contraignantes et incontrôlables.

Pourtant, des activités spécifiques permettent de dépister, dès le préscolaire, les élèves à risque. Ces activités leur donneront des outils qui leur permettront de cheminer plus aisément dans l'apprentissage difficile de la lecture. Par ailleurs, pour faciliter cet apprentissage crucial en première année, il est important de commencer à travailler sur certaines stratégies avec les enfants au préscolaire. Plus vite on intervient et moins on a des conséquences à long terme.

« Dès que l'enseignant note des difficultés d'apprentissage de la lecture chez un enfant, il est essentiel de prévoir des interventions spécifiques, car s'il n'a toujours pas fait de progrès suffisants, les ressources professionnelles spécialisées doivent intervenir. Ces dernières choisiront alors des méthodes efficaces et reconnues auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou étant considérés à risque en raison de leur milieu de vie », explique Johanne Pomerleau, vice-présidente de la FPPE-CSQ.

Vers une industrie du décrochage scolaire ?

En laissant tout un chacun faire l'école et proposer des solutions qui ne tiennent pas compte de la recherche, le MELS abdique ses responsabilités. Alors que le taux de décrochage scolaire des garçons avoisine les 25 % depuis plusieurs années et que le taux de diplomation stagne à près de 70 % depuis plus de 20 ans, on voit poindre une industrie du décrochage scolaire à l'extérieur de l'école.

« Cela donne l'impression que l'école ne peut pas faire correctement son travail alors que c'est la méthode actuelle qui accroche. C'est un peu comme le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a permis à l'industrie privée de prendre un essor considérable dans certains secteurs, faute d'investissement pour maintenir un réseau public accessible à l'ensemble de la population. Est-ce souhaitable ? Poser la question, c'est y répondre… », conclut Réjean Parent.

Pour en savoir plus sur cet enjeu, consultez l'article intitulé « L'apprentissage de la lecture et de l'écriture – Le Ministère fait-il fausse route ? » publié dans l'édition Été 2011 de *Nouvelles CSQ*. Plusieurs billets portant sur ce sujet ont aussi été publiés sur le blogue de Réjean Parent (**rejeanparent.ca**).

Des changements **significatifs** POUR MIEUX SOUTENIR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Marie-Ève Fortin
Stagiaire

Sylvie Lemieux
Attachée de presse FSE

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) sont parvenues à une entente au sujet des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, laquelle favorisera la réussite des élèves dans le système d'éducation québécois. Et les améliorations apportées se feront d'ailleurs sentir dès cette année.

L'entente prévoit notamment :

- la révision de la définition d'élèves en difficulté d'apprentissage pour en permettre la reconnaissance dès la fin de la première année et l'ajout de la dimension des troubles d'apprentissage à cette définition ;
- l'analyse des besoins et des capacités des élèves correspondant à cette nouvelle définition, et ce, qu'ils aient déjà eu ou non accès à des services.

Avec cette nouvelle définition, les élèves à risque, qui tendaient à le demeurer tout au long de leur parcours scolaire, pourront dorénavant être évalués selon leurs besoins et leurs capacités. En faisant fi de leurs difficultés, le système les empêchait de recevoir les services dont ils avaient réellement besoin, ce qui les exposait à accumuler des retards d'apprentissage devenant de plus en plus difficiles à résorber.

La composition de la classe, revue et corrigée

L'entente prévoit également une injection de 40 millions de dollars pour la composition de la classe, répartie sur quatre ans (c.-à-d. 4 millions la première année, 8 millions la deuxième, 12 millions la troisième et 16 millions récurrents à terme). Cela servira à soutenir la mise en place de regroupements d'élèves dans une perspective de continuum de services, notamment par la création de classes-ressources, de classes-répit ou de classes spécialisées, ou encore à ajouter des ressources enseignantes en service direct à l'apprentissage de l'élève. Il reviendra au comité paritaire prévu à la convention collective de recommander la répartition et l'utilisation de ces sommes, à la suite des besoins exprimés par les écoles.

De plus, les comités nationaux de concertation de la FSE et de l'APEQ, qui ont un rôle permanent de suivi de l'entente nationale, sont mandatés pour analyser les cas où la composition de la classe est jugée problématique ou abusive, comme on en rencontre malheureusement trop souvent.

Du soutien pour les enseignantes et les enseignants

Par ailleurs, les enseignantes et les enseignants pourront dorénavant être libérés pour participer à l'élaboration et au suivi des plans d'intervention. En effet, l'ajout d'une somme de 12 millions de dollars sur quatre ans (3 millions récurrents par année) est aussi prévu dans l'entente afin de libérer le personnel enseignant pour l'élaboration et le suivi des plans d'intervention. Ce montant s'ajoute aux quelques 2 millions déjà existants, ce qui porte ainsi à plus de 5 millions le montant alloué annuellement pour la FSE et l'APEQ.

« Tout au long de nos échanges, nous avons été portés par l'objectif d'améliorer de façon perceptible le quotidien des élèves et des enseignants. L'entente obtenue nous démontre la justesse de notre analyse, d'autant plus qu'elle préserve intégralement les droits des enseignants, prévus à la convention collective. Nous avons certes d'autres travaux à mener, mais nous venons d'avancer avec la certitude d'emprunter le bon chemin, celui qui favorise d'abord et avant tout la réussite des élèves tout en améliorant les conditions d'exercice de la profession enseignante », affirme Manon Bernard, présidente de la FSE.

PHOTO ARCHIVES FSE-CSQ

Rappelons que la FSE et l'APEQ ainsi que les Comités patronaux de négociation regroupant la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, étaient réunis au sein d'un comité paritaire afin de discuter de la situation des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ce comité a été mis sur pied en suivi de la convention collective 2010-2015. Les travaux n'ayant pas permis de conclure une entente, le conciliateur au dossier, Me Jean-Guy Ménard, a déposé des recommandations, lesquelles ont servi de toile de fond pour la relance des discussions et l'entente qui s'en est suivie.

Changer le monde *un élève à la fois !*

Karine Lapierre
Conseillère FPPE aux communications

Tous les jours, Monique Téolis, orthophoniste, intervient auprès d'enfants comme Olivier, qui souffrent d'un trouble du langage associé à un trouble envahissant du développement. Chaque semaine, Lenna Moïse, psychologue, aide des élèves comme Austin à surmonter l'épreuve de l'intimidation des pairs. Depuis des décennies, Jean-Émile Valois, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, chemine avec des adolescentes et adolescents en quête d'un sens à donner à leur vie.

Ces professionnelles et professionnels de l'éducation comptent parmi les vedettes de la campagne vidéo *Changer le monde un élève à la fois…*, lancée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) sur YouTube, le 26 août dernier.

« L'offre de services professionnels dans les écoles est encore largement insuffisante. C'est en partie dû au fait que les services offerts par le personnel professionnel de l'éducation sont encore peu connus ou insuffisamment reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les parties patronales, les parents et la population en général. Pourtant, ces services sont essentiels et peuvent faire la différence entre la réussite et l'échec pour les élèves en difficulté qui souffrent, par exemple, de dyslexie, de troubles envahissants du développement, de trouble du comportement ou d'apprentissage, ou encore de dépression », affirme Jean Falardeau, président de la FPPE.

La caméra s'immisce donc dans le quotidien de professionnelles et professionnels qui travaillent sur le terrain auprès des élèves, soit les psychologues, les orthophonistes, les conseillères et conseillers d'orientation, les orthopédagogues, les psychoéducatrices et psychoéducateurs, ainsi que les animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire. Elle montre également des parents, des directions d'école et des élèves qui témoignent de l'impact positif du travail professionnel dans leur école.

Attirer vers le réseau public

Avec cette campagne, la FPPE met également de l'avant la nécessité pour le réseau public d'attirer et de garder à l'emploi les meilleures ressources. En effet, il est de plus en plus difficile d'attirer et de retenir le personnel professionnel dans les commissions scolaires en raison, notamment, de la lourdeur de la tâche, de la précarité d'emploi, de la conciliation famille-travail ainsi que des conditions parfois plus avantageuses offertes par le secteur privé et par celui de la santé et des services sociaux.

« La campagne montre des professionnelles et professionnels engagés dans le milieu de vie des jeunes, qui prônent l'accessibilité de leurs services à tous et qui, surtout, entrevoient l'amélioration des services qu'ils pourraient rendre aux élèves en difficulté s'ils étaient davantage sur le terrain », poursuit le président de la FPPE.

Changer le monde un élève à la fois… se décline en sept épisodes, qu'il sera possible de suivre et de partager tout au long de l'automne. Pour en savoir plus, visitez le site **youtube.com/pourchangerlemonde**.

Centrale des syndicats du Québec

CSQ

RabaisCampus.com

Les **Plus bas prix** garantis!

jusqu'à **90%** **de rabais** sur le prix en kiosque

Service d'abonnements **AUX MEMBRES**

Abonnements à **tarifs spéciaux** à vos journaux et magazines préférés

Pourquoi payer plus cher pour vos abonnements?

Épargnez encore plus!

Jusqu'à

10 $

de rabais supplémentaire!

4 $ de rabais à l'achat simultané de 2 ou 3 abonnements. Prenez 4 abonnements ou plus, et **déduisez 10 $** du total final après taxes.

Plus de **245** ***titres*** disponibles!

40 titres à 15 $ ou moins!

Pour une description complète des publications, consultez notre site Web transactionnel à :

RabaisCampus.com

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis.
Imprimé 08/2011

Super économies à 15 $ ou moins surlignées en **jaune**

		Durée	Votre bas prix	Prix en kiosque
Journaux	**La Presse***	52 sem./6 jrs.	**179,92$**	351,00$
	Le Devoir	52 sem./6 jrs.	**227,48$**	412,88$
	Le Droit	56 sem./6 jrs.	**220,25$**	397,28$
	Le Journal de Montréal**	52 sem./7 jrs.	**194,48$**	367,64$
	Le Journal de Québec**	52 sem./7 jrs.	**162,76$**	313,04$
	Le Soleil	52 sem./7 jrs.	**189,89$**	303,16$
	National Post	13 sem./6 jrs.	**42,00$**	146,25$
	The Globe and Mail	Par mois/6jrs.	**26,00$**	71,95$
	The Ottawa Sun**	30 sem./7 jrs.	**59,70$**	99,30$
	* Camelots motorisés ** Camelots réguliers			
Actualités	**Courrier International**	26 nos	**119,00$**	154,70$
	L'actualité (avec renouv. autorm.)	10 nos	**14,95$**	59,50$
	Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an)	**79,00$**	81,00$
	L'Express	13 nos	**49,95$**	77,35$
	Paris Match	26 nos	**99,00$**	137,80$
	Protégez-Vous (avec version Internet)	12 nos (1 an)	**34,00$**	59,40$
Affaires	**A+**	8 nos (1 an)	**14,95$**	34,00$
	Guide Com	1 nos (1 an)	**14,95$**	32,00$
	Guide Évènement	1 nos (1 an)	**9,95$**	14,95$
	Guide Média	1 nos (1 an)	**14,95$**	30,00$
	Infopresse	10 nos (1 an)	**49,95$**	181,60$
	Les Affaires & A+	108 nos(2 ans)	**74,95$**	375,50$
	Fortune	20 nos (1 an)	**24,95$**	139,80$
	The Economist	25 nos	**67,50$**	199,75$
	Wired	12 nos (1 an)	**34,00$**	71,88$
Auto, Moto, Bateau & Avion	**Le Guide de l'Auto**	6 nos (1 an)	**9,65$**	23,70$
	Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	**9,65$**	23,70$
	Moto Journal	10 nos (1 an)	**17,55$**	49,50$
	Pole Position	8 nos (1 an)	**22,95$**	39,92$
	Car and Driver	12 nos (1 an)	**19,95$**	71,88$
	Cycle World	12 nos (1 an)	**17,50$**	71,88$
	Flying	12 nos (1 an)	**24,00$**	59,88$
	Road & Track	12 nos (1 an)	**18,95$**	71,40$
Sport & Santé	**Géo Plein Air**	6 nos (1 an)	**22,95$**	35,70$
	Mieux Être	6 nos	**19,95$**	29,70$
	Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an)	**29,95$**	57,75$
	Techniques Chasse et Pêche	4 nos (1 an)	**14,95$**	19,80$
	Tennis Magazine	11 nos (1 an)	**72,50$**	104,50$
	Velo Mag	6 nos (1 an)	**22,95$**	35,70$
	Yoga Mondô	8 nos (2 ans)	**36,95$**	47,92$
	Golf Magazine	12 nos (1 an)	**18,98$**	47,88$
	Men's Journal	12 nos (1 an)	**14,35$**	83,88$
	Sports Illustrated	28 nos	**25,00$**	139,72$
Littérature Jeunesse & Famille	**Astrapi**	11 nos	**51,95$**	98,45$
	Babar	12 nos (1 an)	**51,95$**	111,00$
	Bébé!	4 nos (1 an)	**14,88$**	19,80$
	Cool!	6 nos	**16,80$**	26,34$
	Délire	6 nos (1 an)	**14,95$**	25,50$
	DLire	12 nos (1 an)	**59,95$**	107,40$
	Enfants Québec	12 nos	**15,95$**	47,40$
	Full Fille	6 nos (1 an)	**14,95$**	24,90$
	Géo Ado	12 nos (1 an)	**69,95$**	95,40$
	Grossesse	4 nos (1 an)	**10,53$**	19,80$
	I Love English	10 nos (1 an)	**54,95$**	89,50$
	I Love English for Kids + 9 CD	10 nos (1 an)	**54,95$**	109,50$
	Images Doc	12 nos (1 an)	**54,95$**	95,40$
	J'Aime Lire	10 nos (1 an)	**36,95$**	79,50$
	J'apprends à Lire + 11 CD	11 nos (1 an)	**69,95$**	122,10$
	Julie	12 nos (1 an)	**69,00$**	95,40$
	Les Belles Histoires	12 nos (1 an)	**56,95$**	95,40$
	Les Débrouillards	11 nos (1 an)	**35,95$**	54,45$
	Les Explorateurs	11 nos (1 an)	**32,95$**	54,45$
	Manon	11 nos (1 an)	**58,95$**	87,45$
	Petites Mains	8 nos (2 ans)	**36,95$**	63,60$
	Pomme d'Api	10 nos (1 an)	**36,95$**	69,50$
	Popi	12 nos (1 an)	**44,95$**	83,40$
	Safarir	5 nos	**19,95$**	26,25$
	Wakou	12 nos (1 an)	**69,00$**	99,60$
	Wapiti	12 nos (1 an)	**69,00$**	99,60$
	Yoopa	8 nos (1 an)	**17,20$**	39,92$
	Youpi	12 nos (1 an)	**54,95$**	83,40$

Super économies à 15 $ ou moins surlignées en **jaune**

		Durée	Votre bas prix	Prix en kiosque
Architecture, Décoration & Jardinage	**Chez Soi**	10 nos (1 an)	**10,00$**	49,90$
	Coté Jardins	4 nos (1 an)	**13,96$**	19,96$
	Decormag	10 nos (1 an)	**14,95$**	45,90$
	Fleurs, Plantes et Jardins	6 nos (1 an)	**14,95$**	25,74$
	Je Décore	10 nos (1 an)	**33,95$**	39,90$
	La Maison du 21 ième Siècle	8 nos (2 ans)	**19,95$**	47,60$
	Les Idées de ma Maison	10 nos (1 an)	**10,00$**	49,90$
	Maison & Demeure	10 nos (1 an)	**20,33$**	49,50$
	Rénovation Bricolage	9 nos (1 an)	**9,00$**	44,91$
	Vivre à la Campagne	8 nos (2 ans)	**20,00$**	34,32$
	Architectural Record	12 nos (1 an)	**44,95$**	119,40$
	Dwell	10 nos (1 an)	**33,95$**	69,90$
	Style at Home	12 nos (1 an)	**20,90$**	66,00$
Mode & Femme	**Châtelaine** (français)	11 nos	**14,97$**	49,50$
	Clin d'Œil	12 nos (1 an)	**12,00$**	35,88$
	Elle Québec	12 nos (1 an)	**14,95$**	55,08$
	FA (Femme d'Aujourd'hui)	8 nos (1 an)	**8,00$**	37,52$
	Loulou (français)	8 nos (1 an)	**14,95$**	31,92$
	Vita	7 nos	**14,95$**	31,50$
	Elle Canada	12 nos (1 an)	**11,95$**	47,88$
	Harper's Bazaar	11 nos (1 an)	**24,50$**	49,50$
	In Style	12 nos	**27,99$**	71,88$
Science, Nature & Voyage	**Biosphère**	5 nos	**21,95$**	22,50$
	Ça m'Intéresse	12 nos (1 an)	**72,00$**	90,00$
	Ciel & Espace	14 nos (1 an)	**95,00$**	111,30$
	Géo	12 nos (1 an)	**73,00$**	131,40$
	National Geographic (français)	12 nos (1 an)	**59,95$**	83,40$
	Nature Sauvage	4 nos (1 an)	**15,95$**	23,80$
	Québec Science	8 nos (1 an)	**30,95$**	43,60$
	Science & Vie	12 nos (1 an)	**69,95$**	83,40$
	Canadian Geographic	6 nos (1 an)	**24,95$**	47,70$
	Popular Mechanics	12 nos (1 an)	**16,75$**	59,40$
	Popular Science	12 nos (1 an)	**20,75$**	71,88$
	Travel & Leisure	12 nos (1 an)	**18,95$**	59,88$
Cinéma, Musique, Photo & Télé	**7 Jours**	52 nos (1 an)	**171,60$**	223,08$
	Le Lundi	51 nos (1 an)	**58,65$**	203,49$
	Photo Solution	6 nos (1 an)	**21,95$**	35,70$
	Point de Vue	52 nos (1 an)	**179,00$**	309,40$
	Positif	12 nos (1 an)	**99,00$**	192,00$
	Première	12 nos (1 an)	**42,75$**	66,00$
	Séquences	6 nos (1 an)	**23,95$**	35,70$
	Star Inc.	10 nos (1 an)	**10,00$**	44,90$
	TED Québec Audio Vidéo	6 nos (1 an)	**19,30$**	39,00$
	Terre Sauvage	11 nos (1 an)	**59,95$**	109,45$
	TV Hebdo	52 nos (1 an)	**51,48$**	134,68$
	Entertainment weekly	40 nos	**19,97$**	198,00$
	Rolling Stone	26 nos (1 an)	**22,25$**	155,74$
	Us Weekly Magazine	52 nos (1 an)	**61,99$**	259,48$
Arts, Lettres, Culture & Design	**À Vos Pinceaux**	6 nos (1 an)	**36,00$**	41,94$
	Cap-aux-Diamants	4 nos (1 an)	**24,95$**	34,00$
	Ciel Variable	3 nos (1 an)	**19,95$**	28,50$
	Connaissance des Arts	11 nos (1 an)	**84,00$**	134,75$
	Entre Les Lignes	4 nos (1 an)	**19,50$**	27,80$
	Nuit Blanche	4 nos (1 an)	**24,95$**	35,80$
	Relations	8 nos (1 an)	**24,95$**	44,00$
	Spirale	4 nos (1 an)	**34,00$**	51,80$
	Urbania	4 nos	**23,95$**	39,80$
	Vie des Arts	4 nos (1 an)	**20,00$**	38,00$
	The Walrus	10 nos (1 an)	**20,00$**	69,50$
Divers	**5 - 15**	10 nos (1 an)	**19,99$**	49,90$
	Animal	9 nos (1 an)	**23,85$**	35,91$
	Coup de Pouce	12 nos (1 an)	**21,95$**	55,08$
	Homme	6 nos (1 an)	**12,00$**	29,70$
	Je Cuisine	10 nos (1 an)	**33,95$**	39,90$
	Le Bel Âge	8 nos	**14,95$**	30,00$
	Le Bulletin des Agriculteurs	11 nos (1 an)	**49,00$**	ND
	Moi & Cie	12 nos (1 an)	**12,00$**	59,88$
	Panorama	12 nos (1 an)	**59,95$**	72,00$
	Prions en Église (grand format)	13 nos (1 an)	**29,95$**	ND
	Psychologies	11 nos (1 an)	**79,00$**	98,45$
	Reflet de Société	6 nos (1 an)	**24,95$**	41,70$
	Tout Simplement Clodine	9 nos (1 an)	**34,65$**	62,91$

Taxes applicables en sus / Autres publications et durées disponibles.

www.rabaiscampus.com ou 514 **982-0180** ou **1 800 265-0180**

Adéquation formation-emploi

Sommes-nous ENFIN sur la bonne voie ?

Luc Allaire
Conseiller CSQ à l'action professionnelle

Ne trouvez-vous pas que nous sommes chanceux au Québec ? Le taux de chômage se maintient à un niveau historique inférieur à ceux de l'Ontario et des États-Unis. Mieux encore, les perspectives d'emploi sont excellentes.

Selon les données toutes récentes d'Emploi-Québec, il y aura plus de 700 000 postes disponibles d'ici 2014 et 1,4 million d'ici 2019. Quand on se compare avec la situation européenne, où le chômage frappe tout particulièrement les jeunes, les jeunes du Québec peuvent envisager l'avenir avec optimisme.

Vingt-et-unième siècle oblige, la majorité de ces emplois demande une formation postsecondaire ou une formation professionnelle. De même, plus la formation de base est élevée, plus la probabilité de se trouver un emploi est bonne.

Et c'est là que le bât blesse. Le taux de diplomation au secondaire avant l'âge de 20 ans stagne autour de 73 % depuis dix ans. La formation professionnelle attire à peine 5 % des jeunes. Quant à la formation technique, les inscriptions sont en diminution constante, passant de 87 500 en 2000 à 77 000 en 2009.

Chez les adultes, la situation est meilleure en formation professionnelle : environ 30 % des personnes de 20 ans ou plus obtiennent un diplôme d'études professionnelles. Toutefois, au cégep, la formation continue a connu une décroissance de l'ordre de 66 % depuis 1991, passant de 80 700 inscriptions en 1991 à 27 800 en 2008. La situation est encore plus désastreuse en formation à temps partiel où la décroissance atteint 80 %.

La cause est simple : les compressions budgétaires. En effet, la décroissance a débuté lorsque le gouvernement du Québec a mis un terme aux enveloppes ouvertes en matière de formation continue.

Et le résultat est désastreux. Le Québec occupe actuellement le dernier rang parmi les provinces canadiennes en matière de formation continue liée à l'emploi. En 2002, le Québec occupait l'avant-dernier rang devant Terre-Neuve-et-Labrador, mais celle-ci nous a devancés depuis.

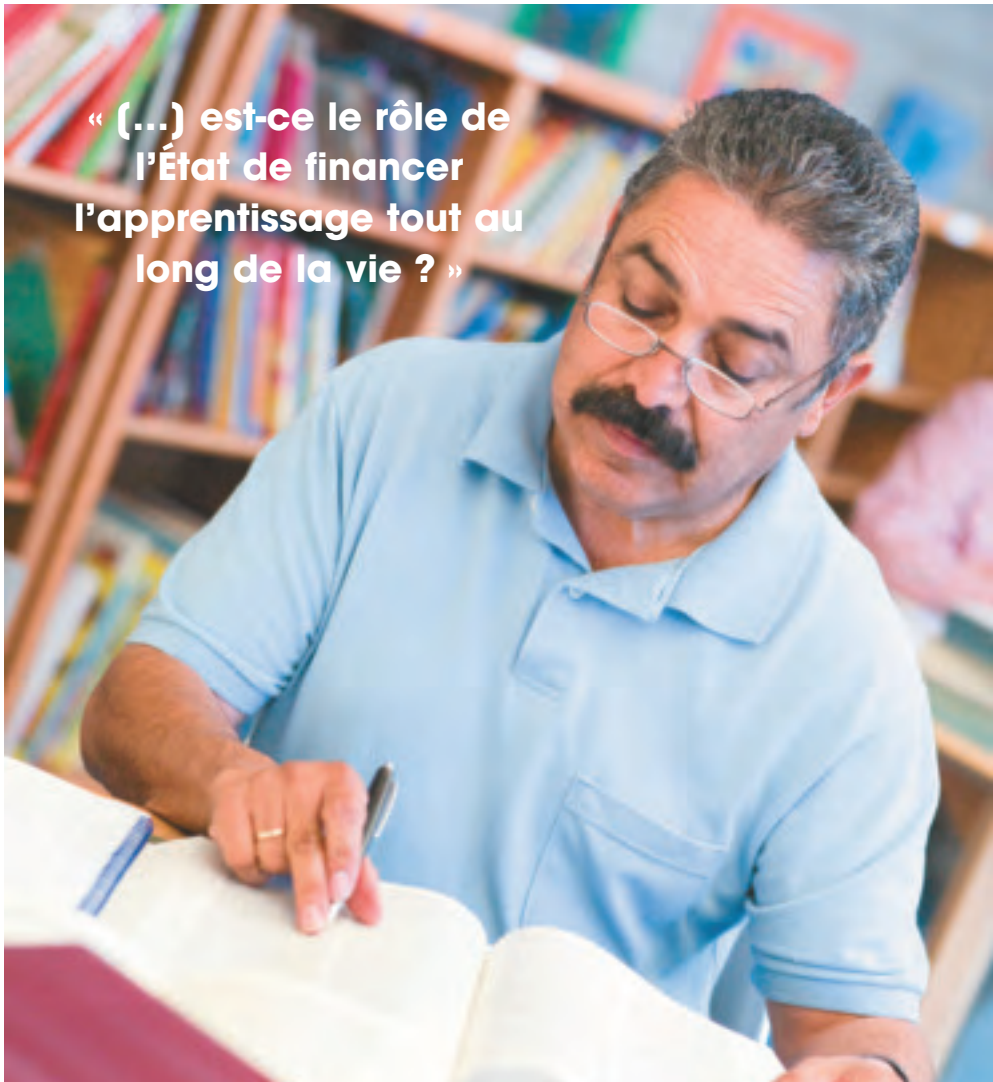

PHOTO MONKEY BUSINESS IMAGES

Pour faire face au défi de former les centaines de milliers de personnes dont auront besoin les entreprises, les ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Line Beauchamp et Julie Boulet, ont décidé d'organiser une tournée de toutes les régions au printemps dernier. Pour conclure cette tournée, elles ont convié les partenaires du marché du travail et de l'éducation à participer à la Rencontre nationale sur l'adéquation formation-emploi, les 13 et 14 juin 2011.

La CSQ et ses fédérations affiliées ont participé activement à toutes ces rencontres. Craignant que la tendance aille en faveur des formations courtes pour répondre aux besoins immédiats du marché du travail, les représentantes et représentants de la Centrale ont plaidé pour une solide formation de base permettant aux personnes de s'adapter aux changements technologiques et d'occuper différents emplois au cours de leur carrière. Leur message a été entendu puisqu'à la Rencontre nationale, les représentants du patronat et des autres organisations syndicales en ont fait un consensus. La ministre Beauchamp l'a aussi noté en conclusion de la Rencontre avant d'annoncer les engagements qu'elle et sa collègue, la ministre Boulet, allaient prendre (voir l'encadré à la p. 24).

Cependant, les deux ministres n'ont pris aucun engagement financier pour renverser la tendance en matière de formation professionnelle et technique, et donner le coup de barre nécessaire pour que le Québec puisse prospérer sur le plan économique.

Au contraire, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a réduit de 35 millions de dollars l'enveloppe de la formation professionnelle, en mai dernier, soit au moment même où se déroulait la tournée des régions sur l'adéquation entre la formation et l'emploi. La Fédération des commissions scolaires du Québec s'est insurgée contre cette compression. En raison de celle-ci, les commissions scolaires seront dans l'obligation de créer des listes d'attente pour les inscriptions en formation professionnelle tant pour les programmes populaires qui sont contingentés que pour les programmes dont les cours ne peuvent démarrer en raison du faible taux d'inscription.

Les deux ministres n'ont pris aucun engagement financier pour renverser la tendance.

Au centre, Julie Boulet et Line Beauchamp lors de la Rencontre, le 14 juin.

PHOTO CLÉMENT ALLARD

« Nous travaillons avec des enseignants locaux dans le but de mobiliser les enfants ainsi que pour les encourager à développer leur curiosité. »

– Melanie, formatrice d'enseignants du primaire, Rwanda

UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE VOUS ATTEND ICI

Malgré tous les obstacles qu'elles rencontrent, des personnes de tous les pays en développement construisent un avenir meilleur pour leur famille et leur communauté.

Nous recrutons activement des professionnels qualifiés :

- **formateurs d'enseignants du primaire**
- **conseillers pédagogiques en éducation spécialisée**
- **conseillers en gestion de l'éducation**

WWW.CUSO-VSO.ORG

CUSO-VSO
UN MONDE DE VOLONTAIRES

Du côté de la formation continue au collégial, les demandes pour accroître le budget ont été formulées dans toutes les régions, mais la ministre Beauchamp a opposé une fin de non-recevoir lors de la Rencontre, le 14 juin 2011. Tout au plus s'est-elle engagée à rencontrer les directions des cégeps sur cette question.

Ce silence des deux ministres par rapport au financement s'explique. Premièrement, le gouvernement du Québec vise le retour à l'équilibre budgétaire et les ministres ne voulaient pas prendre d'engagement pour de nouvelles dépenses. Deuxièmement, le Conseil du patronat du Québec a martelé qu'il n'est pas question de hausser les impôts ni le déficit du gouvernement, tout en insistant sur une réallocation des dépenses du MELS vers la formation continue des personnes en emploi.

Il y a aussi une autre explication. Lors de l'ouverture de la Rencontre nationale sur l'adéquation formation-emploi, les deux ministres avaient invité le conférencier Bernard Hugonnier, de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Celui-ci a rappelé que la situation économique et sociale actuelle rendait encore plus indispensable une politique visant à développer les compétences dont a besoin l'économie.

Toutefois, a-t-il précisé, « il y a des obstacles financiers. Les individus ne peuvent évidemment pas financer seuls la formation continue. Les entreprises pourraient le faire, mais elles y sont opposées, car il y a un risque de formation peu rentable pour elles et de voir s'échapper les bénéfices de cette formation au profit d'entreprises concurrentes. Enfin, les gouvernements pourraient le faire, mais est-ce le rôle de l'État de financer l'apprentissage tout au long de la vie ? »

La solution, selon l'OCDE, passe par le cofinancement entre les trois parties. « Un moyen essentiel est de mieux impliquer les entreprises dans le développement et la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation professionnelle. »

Cette recommandation de l'OCDE semble avoir été entendue, puisque la ministre Beauchamp a annoncé qu'elle confierait à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) le mandat de prioriser les besoins de formation professionnelle et technique. Quant à la ministre Boulet, elle a annoncé qu'elle appuyait l'initiative *Investissement compétences* de la CPMT, qui vise à mobiliser les travailleurs et les entreprises relativement au développement des compétences de la main-d'œuvre.

Ces annonces feront-elles en sorte que les ministères de l'Éducation et de l'Emploi, les entreprises et les organisations syndicales s'engageront dans un véritable dialogue social afin de développer la formation professionnelle et technique ?

À la sortie de la Rencontre, le président de la CSQ, Réjean Parent, a déclaré qu'il jugerait l'arbre à ses fruits. « Cette rencontre a permis d'entrevoir des pistes d'action concrètes, mais nous préférons attendre de voir ce qu'il adviendra des suites annoncées avant d'attribuer une note finale. »

Adéquation formation-emploi

Les engagements des ministres de l'Éducation et de l'Emploi

1. Meilleure utilisation des technologies de l'information pour favoriser la formation à distance et mieux desservir la clientèle en région ;
2. Priorisation des besoins de formation professionnelle et technique par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ;
3. Reconnaissance officielle de l'attestation d'études professionnelles et accès à l'aide financière aux études ;
4. Information dynamique et proactive des citoyens, jeunes et adultes, sur les besoins du marché du travail et sur l'offre de formation permettant d'occuper les emplois disponibles ;
5. Soutien à la formation pour les PME, en favorisant des projets novateurs, notamment les mutuelles de formation (regroupement de PME) ;
6. Projets pilotes dans les cégeps pour un nouveau programme d'études techniques proposant une démarche modulaire ;
7. Mise en place d'un guichet unique pour le citoyen en vue de reconnaître ses acquis et ses compétences, et début des travaux entre le MELS et la CPMT pour établir des critères de reconnaissance communs ;
8. Mise en place de centres d'expertise afin de consolider l'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences ;
9. Mise en place d'un groupe de travail sur la persévérance en formation technique ;
10. Instauration d'une porte d'entrée régionale pour les entreprises en matière de formation et de gestion de leur main-d'œuvre ;
11. Mobilisation des travailleurs et des entreprises relativement au développement des compétences de la main-d'œuvre, en appuyant l'initiative *Investissement compétences* de la CPMT ;
12. Amélioration du soutien à la formation à temps partiel pour les personnes en emploi ;
13. Augmentation de l'offre de stages en entreprise et développement d'une banque de stages sur le site **Placement en ligne** (http://emploiquebec.net/individus/emploi/placement-enligne.asp).

Bulletin du CRIRES
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

PHOTO AUREMAR

La création d'un nouveau rapport à l'école par l'entrepreneuriat scolaire

Former une jeunesse engagée dans sa réussite personnelle, sociale et scolaire est au cœur des préoccupations des Québécoises et des Québécois. La persévérance scolaire, le passage réussi à la vie adulte, l'engagement citoyen, le désir de toujours apprendre et d'entreprendre, l'ouverture sur le monde, la sensibilisation aux défis environnementaux et à la santé ne sont que quelques-uns des enjeux reliés à la jeunesse, qui préoccupent la société québécoise. Face à ces défis, de nombreux programmes ont été créés dans le but d'appuyer les jeunes, dont l'éducation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

Par Claire Lapointe[1]
Directrice du Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, chercheuse au Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et au Réseau québécois de recherche féministe

Par l'entremise de la *Stratégie d'action jeunesse* et la mise en œuvre du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, un nombre important de projets entrepreneuriaux ont été mis en œuvre dans les écoles du Québec depuis 2004. Quels effets ces projets ont-ils sur la réussite scolaire (p. ex. la persévérance, l'amélioration des résultats, la motivation, le rapport au savoir et à l'apprentissage tout au long de la vie) et la réussite personnelle (p. ex. la confiance en soi, le sentiment d'efficacité personnelle, l'autonomie, le sens des responsabilités, la créativité, le respect des autres) des jeunes qui y participent ? Sous la direction de Claire Lapointe, une équipe de recherche du CRIRES s'est récemment penchée sur cette question et présente ici les principaux résultats de son enquête.

Quelle est la place des projets entrepreneuriaux scolaires dans la mission de l'école ?

Il existe au Québec deux systèmes scolaires régis par des lois provinciales distinctes, soit un système public et un système privé. Actuellement, les établissements scolaires de ces deux systèmes, aux prises avec le phénomène de la dénatalité, tentent de survivre en allant chercher le maximum d'inscriptions possible. Cette situation a d'abord mené à une forte compétition entre les écoles privées, puis entre les écoles publiques et les écoles privées, et finalement entre les écoles publiques elles-mêmes (Lapointe, 2006). Dans cette logique marchande, qui s'éloigne malheureusement des valeurs qui sont à la base d'une véritable société démocratique, plusieurs écoles ont créé des projets particuliers afin d'attirer les jeunes et leurs parents. Notons toutefois que les projets entrepreneuriaux en milieu scolaire ne s'inscrivent qu'en partie dans cette logique.

En effet, l'émergence et l'implantation de ces projets dans les écoles sont liées à deux mouvements distincts. Ces projets ne possèdent donc pas tous les

1 Ont aussi participé à cette étude Dominic Labrie, professionnel de recherche, et Johannie Laberge, alors assistante de recherche.

mêmes objectifs. D'un côté, ils sont le fruit d'initiatives élaborées par des directions et des enseignants d'écoles publiques situées en milieu défavorisé, qui ont voulu assurer une plus grande équité sociale en mettant en place des projets pédagogiques basés sur l'école entrepreneuriale communautaire (Levesque, 2005). De l'autre, ils s'insèrent dans une stratégie retenue par l'État qui, préoccupé par l'essor économique de la province, souhaite favoriser l'expansion de la culture entrepreneuriale chez les Québécoises et les Québécois. Pour ce faire, il a donc choisi de miser sur le développement de compétences et d'habiletés entrepreneuriales chez les élèves.

Comment notre étude a-t-elle été réalisée ?

En amorçant notre étude, nous avons rapidement constaté à quel point les projets entrepreneuriaux offerts dans les écoles secondaires du Québec sont diversifiés, tant dans leurs buts que dans leurs formes, leurs contenus, leur calendrier, quant aux actrices et acteurs impliqués, aux élèves visés, et ainsi de suite. Il nous est donc apparu essentiel de créer une typologie de ces projets pour ensuite procéder à une sélection des écoles qui constitueraient notre échantillon. L'analyse d'une quarantaine de projets a permis de les classer en cinq grands types sur la base de deux caractéristiques principales : leur durée dans le temps, puis le fait qu'ils sont offerts dans le programme scolaire ou comme activité parascolaire.

Figure 1 : Typologie des projets entrepreneuriaux dans les écoles secondaires du Québec, année scolaire 2008-2009

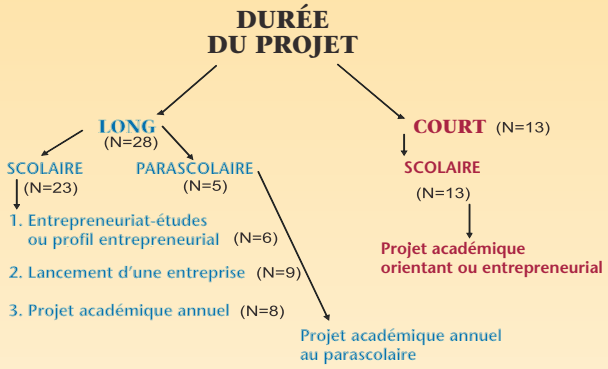

Comme l'illustre la figure 1, plusieurs projets entrepreneuriaux offerts dans les écoles secondaires en 2008-2009 s'étalaient sur une année scolaire complète tandis que d'autres étaient de courte durée. De plus, dans l'ensemble des projets offerts, 23 étaient intégrés à la grille horaire de l'élève et cinq étaient offerts comme activité parascolaire le soir ou à l'heure du midi[i]. Après réflexion, il nous est apparu plus pertinent d'étudier uniquement les projets de longue durée, ceux-ci étant plus structurants et donc plus propices à avoir une influence réelle sur la réussite scolaire et personnelle des élèves.

Saviez-vous que ?

Les projets entrepreneuriaux lancés par les élèves sont très diversifiés : fabrication et vente de suçons en chocolat, de porte-savons, de savons, de smoothies, de bougies de cire, de matériel scolaire provenant de la récupération, de vélos usagés recyclés, etc. Dans tous les cas, ils apprennent à gérer eux-mêmes le développement de leur entreprise, de sa création jusqu'à sa fermeture.

Afin de tenir compte de la diversité des projets entrepreneuriaux offerts et de décrire leurs effets de manière plus juste, nous avons utilisé la méthode des études de cas multiples (Yin, 2008). Deux études de cas ont donc été réalisées pour chacun des quatre types de projets de longue durée : entrepreneuriat-études, lancement d'une entreprise dans le cadre du programme scolaire, projet académique annuel dans le cadre du programme scolaire et lancement d'une entreprise dans le cadre d'activités parascolaires. Trois projets sélectionnés visaient des élèves vivant des difficultés d'apprentissage ou des décrocheurs, trois étaient offerts à des élèves du secteur jeune régulier et un projet était de type enrichi.

Afin de recueillir les données nécessaires pour répondre à nos questions de départ, trois principales techniques de collecte de données ont été utilisées, dont deux techniques qualitatives (des entrevues de groupe auprès d'élèves et des entrevues individuelles avec des adultes) et une technique quantitative (l'échelle de *Mesure de la motivation en éducation Études secondaires [ÉMÉ-S28]* de Vallerand-1991).

Dans cet article, nous mettons en lumière les résultats obtenus à partir de l'analyse rigoureuse et systématique de 7 entrevues de groupe auxquelles 63 élèves ont participé[ii]. Afin de mieux rendre compte de l'expérience des jeunes, nous décrivons nos résultats à l'aide de témoignages représentatifs.

i Pour plus d'information sur les types de projets entrepreneuriaux, nous vous invitons à consulter le rapport de recherche disponible gratuitement en cliquant sur le lien suivant : **http://www.crires-oirs.ulaval.ca/sgc/pid/5494**.

ii Comme toute recherche, cette étude comporte des limites qui doivent être précisées afin de mieux comprendre la portée des résultats. Tout d'abord, rappelons que l'éducation entrepreneuriale en est encore à ses débuts au Québec et que les projets retenus pour nos études de cas n'ont que quelques années d'existence. Ces projets sont modifiés d'une année à l'autre afin de tenir compte de l'expérience acquise. De plus, on observe un fort taux de roulement parmi les adultes responsables de ces projets. Comme pour toute initiative, innovation ou réforme en éducation, les effets des projets entrepreneuriaux sur la réussite personnelle et scolaire des élèves ne pourront vraiment être mesurés que lorsqu'ils auront atteint un degré de maturité et de stabilité suffisant. Enfin, dans la plupart des cas au Québec, les élèves ne peuvent participer à un projet entrepreneurial que pendant une année, ce qui limite les effets possibles sur leur réussite personnelle et scolaire.

PHOTO K.A. VALEREVICH

« Il n'y a personne qui est fait pareil et ça, il va falloir s'y faire ! »

Quels sont les effets des projets entrepreneuriaux sur la réussite personnelle des élèves ? Tout d'abord, d'après les témoignages des élèves eux-mêmes, tous les types de projets entrepreneuriaux semblent avoir un effet sur leur capacité de travailler en équipe et de collaborer.

« Moi c'est le fait de donner plus mes idées et de moins critiquer les idées des autres. »

« Le travail d'équipe, on apprend comment coopérer avec du monde… des fois ça te tente pas toujours, mais il faut que tu le fasses pareil, sinon c'est l'entreprise qui va en souffrir. »

« La débrouillardise, la résolution de conflits parce qu'il y a tellement d'opinions différentes. Il n'y a personne qui est fait pareil et ça, il va falloir s'y faire. »

« Au début, c'était le travail en équipe qui marchait pas, à cause que certaines personnes ne s'aimaient pas… on s'est assis pis on a réglé les problèmes. »

De plus, ces projets semblent aider les jeunes à développer une plus grande confiance en eux-mêmes et une meilleure estime de soi.

« On a appris à prendre des risques, avant je me sentais pas mal insécure. »

« Ne pas lâcher les choses dans lesquelles je m'engage, c'est ce que j'ai appris cette année, parce qu'avant j'ai toujours préféré abandonner ce que je commençais… je ne me sentais pas capable. C'est une promesse que je me suis faite à moi-même. »

« Ça m'a fait découvrir une autre manière de voir la vie en général… tu n'es pas obligé d'être parfait, l'important c'est ce que tu vas projeter sur l'autre, trouver les gens avec qui tu te sens bien. »

« Je suis moins timide, plus capable de m'exprimer en public. »

« Il a fallu que je sois persévérante si je voulais vendre les vélos… J'ai vraiment pu démontrer toutes mes capacités… c'est une grande fierté… Le fait que les gens me disaient que j'étais bonne, ça a rehaussé mon estime, ma confiance en moi. »

« Chaque jour j'essaie de m'améliorer. »

« Moi je trouve ça mieux comme ça… avant on disait qu'on était en rien, maintenant on dit qu'on est en entrepreneuriat. »

Selon les élèves, les projets entrepreneuriaux leur permettent de mieux se connaître eux-mêmes.

« Ça t'aide à savoir si tu es plus manuelle ou intellectuelle ; moi j'ai découvert que j'avais de la facilité à aller vers les gens. […] j'ai découvert d'autres qualités que j'avais et que je voulais faire ressortir, comme je voulais être plus autonome. »

« Oui, en travaillant avec les autres on apprend à se connaître. »

« Moi ça m'a permis de développer mes idées par rapport à ce que je voulais faire plus tard. »

« Le programme en entrepreneuriat m'a aidé à découvrir certaines choses sur moi-même, je dirais même que cette année j'ai su ce que je voulais faire plus tard. »

« Je pense que je suis fait pour travailler seul. Travailler à mon rythme, à ma manière. »

Les jeunes parlent aussi de la plus grande autonomie et des meilleures méthodes de travail qu'ils ont acquises dans le cadre des projets entrepreneuriaux.

« Pour moi dans les finances, j'ai appris à gérer mon temps, j'ai planifié mes affaires pour ne pas être à la dernière minute. »

« Ce projet-là m'a aidé à m'organiser et pour mon leadership. »

« Je suis plus assidu, j'aime finir le travail que j'ai commencé, je suis plus persévérant et je gère mon temps, j'étudie plus que les années passées. »

PHOTO DGMATA

Je n'ai plus peur de me planter !

En ce qui concerne les effets des projets entrepreneuriaux sur la réussite scolaire des élèves, les jeunes nous ont décrit de quelle manière les quatre types de projets créent chez eux un authentique plaisir d'apprendre grâce au caractère interactif, concret et signifiant des apprentissages.

« Quand tu t'en vas là, tu sais que tu ne vas pas te faire bosser. Ce n'est pas le prof qui décide quoi faire, c'est vraiment nous qui décidons quoi faire. C'est nous qui lançons l'entreprise, donc c'est nous qui décidons ce que l'on fait… c'est apprendre en s'amusant ; on décide avec le professeur ce que l'on fait… on a un peu de responsabilités et des choix à faire. »

« C'est plus le fun de venir au projet, on apprend plus de choses intéressantes ; la manière d'apprendre ici, ça me convient ; on dirait que tout me dérangeait à l'école normale, ici ce n'est pas pareil et ça marche bien. »

PHOTO ADHAR

« Maintenant j'étudie à la maison, même quand je suis seul, avant ça n'arrivait jamais ; moi je n'étudiais pas pantoute avant, maintenant oui. »

« Moi je trouve que tout est utile : tout ce qu'on apprend ici peut être utile dans notre entreprise. »

Le cadre pédagogique des projets entrepreneuriaux offre aux jeunes qui vivent des difficultés d'apprentissage un environnement où ils ne sont plus autant stressés par la peur de l'échec. Le rapport à l'école et aux enseignants est modifié ainsi que le sentiment d'appartenance des élèves.

« Tu apprends mieux et plus vite. Quand j'ai fait une maquette, j'ai appris Pythagore en dix minutes ! C'est plus facile d'apprendre comme ça, tu as un but, quelque chose de concret, tu t'impliques, tu as quelque chose dans les mains, c'est aussi plus facile à comprendre. »

« Tu n'as pas peur de te planter, pas peur de spéculer. Au pire le professeur va nous le dire si ce n'est pas correct. »

« Nos professeurs, c'est comme nos parents. On est comme une petite famille. »

« Ce qui est le plus positif pour moi dans cette école ce sont les professeurs. »

Selon les élèves eux-mêmes, les projets entrepreneuriaux leur auraient permis d'améliorer leurs résultats scolaires.

« Avant, des 68 % je n'en avais pas, maintenant un 68 % je suis fière de l'avoir. Et quand les autres ont des meilleures notes, cela ne me dérange pas, car je sais que je peux aussi avoir de bonnes notes et je suis contente pour eux. »

« Depuis que je suis ici, mes notes ont augmenté. Mes parents m'encouragent à cause de mes bonnes notes. »

« Avant j'étais aux adultes et quand j'ai entendu parler de ce projet-là, ça faisait trois ans que j'étais chez moi. J'ai essayé tout de suite et, depuis que je suis ici, mes notes augmentent… donc c'est encourageant. »

PHOTO G. WILLAUME

Des effets positifs importants… mais pas une panacée !

Tout en tenant compte des limites de notre étude, les résultats qualitatifs nous permettent de conclure que les projets entrepreneuriaux en milieu scolaire semblent avoir des effets positifs importants sur la réussite personnelle et scolaire des jeunes, particulièrement chez celles et ceux qui vivent des difficultés d'apprentissage à l'école ou qui y reviennent après l'avoir quittée sans diplôme d'études.

Toutefois, il nous apparaît évident que les projets entrepreneuriaux ne sont pas une panacée et que nous avons encore beaucoup à apprendre sur ce qui explique réellement leurs effets positifs. Est-ce que ce sont principalement leur thématique et l'approche pédagogique utilisée qui rejoignent les jeunes ? La qualité particulière des relations qui s'établissent entre les jeunes et les adultes ne joue-t-elle pas un rôle tout aussi important ? Quelle est l'influence à moyen et à long terme de ces projets sur les jeunes qui y participent ? Ce sont là des questions auxquelles il sera important de répondre à l'avenir.

Références

LAPOINTE, C. (2006). « Les enjeux de la réussite du plus grand nombre dix ans après les États généraux ». *Actes du Colloque Les États généraux de l'éducation : dix ans après*, Centrale des syndicats du Québec.

LEVESQUE, R. *L'École communautaire entrepreneuriale Clé maîtresse pour un développement viable*, Mémoire présenté lors de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, Gouvernement du Québec, 2005.

CRIRES

N° 24, octobre 2011

Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES – centre interuniversitaire)

Faculté des sciences de l'éducation,
local 720
2320 rue des Bibliothèques
Université Laval
Québec (Québec)
G1V 0A6

Téléphone : (418) 6563856
Télécopie : (418) 656-2885
crires@fse.ulaval.ca
www.ulaval.ca/crires

Directrice du CRIRES
Thérèse Laferrière

Coordination du Bulletin
Denyse Lamothe, CRIRES
Catherine Gauthier, CSQ

L'éducation publique de qualité, un enjeu planétaire

François Beauregard
Conseiller CSQ aux communications

PHOTOS FRANÇOIS BEAUREGARD

C'est sous le thème *Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir* que le 6e Congrès de l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est déroulé en Afrique du Sud, en juillet dernier. Près de 400 organisations syndicales, actives dans 173 pays, ont participé à l'événement. Les organisations membres, dont la CSQ fait partie, ont alors pris la décision historique d'adopter une politique globale en matière d'éducation.

Abordant les problèmes les plus importants auxquels est confronté l'enseignement public sur le plan mondial, cette politique est fondée sur la conviction qu'une éducation publique de qualité est essentielle au bien-être des collectivités et doit, par conséquent, devenir une priorité mondiale pour tous les gouvernements. Elle remet explicitement en question la conception étroite et utilitariste de l'éducation qui ne servirait qu'à former des étudiantes et des étudiants pour qu'ils deviennent des travailleuses et des travailleurs qualifiés. Elle reconnaît que l'éducation est un bien public et un droit humain à part entière, qui permet aux personnes de réaliser leur plein potentiel à tous les stades de leur vie.

Notons que cette politique rejette fermement le programme de privatisation de l'enseignement, qui diminue l'accès à une formation initiale et continue de qualité pour le plus grand nombre. Autre symptôme des dérives de cette privatisation : les tests standardisés visant à mesurer les performances scolaires. Ils doivent être utilisés avec parcimonie. De plus, un recours accru aux résultats des tests pour évaluer et rémunérer le personnel enseignant donne lieu à des évaluations inexactes, réduit le champ d'apprentissage des étudiants et introduit des effets pervers dans l'enseignement, lesquels sont susceptibles de nuire aux élèves, particulièrement ceux qui éprouvent des difficultés.

La nouvelle politique de l'IE soutient que, pour améliorer les performances, il est essentiel d'investir davantage dans la formation professionnelle et continue du personnel enseignant. La politique formule des objectifs spécifiques, notamment faire en sorte que chaque nation consacre au moins 6 % de son produit intérieur brut à l'éducation. L'IE entend aussi jouer un rôle majeur pour freiner le désinvestissement dans l'éducation publique observable dans plusieurs pays et qui résulte de la crise financière mondiale.

Enfin, soulignons que cette politique s'oppose à l'approche néolibérale et soutient que l'éducation ne doit pas être soumise aux règles commerciales des traités internationaux.

Un pas important pour la reconnaissance du personnel professionnel

Au cours du Congrès, la délégation de la CSQ a fait adopter par les 1 600 congressistes présents une résolution affirmant l'importance de l'apport du personnel professionnel à la réussite éducative. Auparavant, l'IE ne mentionnait que les enseignantes et les enseignants dans sa documentation, ce qui ne sera plus le cas à l'avenir.

La CSQ conserve son siège au Bureau exécutif de l'IE

Réélu pour un troisième mandat consécutif au Bureau exécutif de l'IE, à titre de représentant de l'Amérique du Nord, Alain Pélissier s'est réjoui de la confiance que lui ont accordée les personnes déléguées. « J'entends poursuivre les efforts dans la défense et la promotion de l'éducation publique ainsi qu'en faveur de l'éducation à la paix et au développement durable. La CSQ est un véritable chef de file dans ces domaines, comptant plus d'un millier d'Établissements verts Brundtland qui constituent l'un des réseaux les plus vastes et les mieux structurés dans le monde », souligne celui qui a aussi agi pendant plusieurs années à titre de secrétaire-trésorier de la CSQ.

Le prochain Congrès de l'IE aura lieu au Québec !

C'est vers le Québec que les congressistes de l'IE convergeront en 2015. Cette décision illustre l'importance qu'a prise la CSQ au sein de cette grande organisation depuis son affiliation en 1995.

Lourdes Édith Joseph Delouis

PHOTO FRANÇOIS BEAUREGARD

Confédération Nationale des Éducatrices et Éducateurs d'Haïti

Une FEMME est élue au poste de secrétaire générale

François Beauregard
Conseiller CSQ aux communications

En mars dernier, et pour la première fois de son histoire, la Confédération Nationale des Éducatrices et Éducateurs d'Haïti (CNEH), un syndicat représentant plus de 13 000 enseignantes et enseignants, a nommé une femme à sa tête : Lourdes Édith Joseph Delouis. Lors du terrible séisme du 12 janvier 2010, elle a failli perdre la vie. Rencontre avec une enseignante de français dévouée et une militante syndicale déterminée à lutter pour l'amélioration de l'éducation publique dans un pays ravagé par les catastrophes naturelles.

Nouvelles CSQ : L'élection d'une femme à des postes de direction en Haïti ne va pas nécessairement de soi. Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

Lourdes Édith Joseph Delouis : Dans mon pays, les femmes commencent lentement à accéder à certaines fonctions dans la haute administration publique, mais il reste beaucoup de progrès à accomplir. Le principal obstacle à la promotion des femmes demeure les lacunes de leur formation. Par contre, personnellement, je n'ai pas vraiment eu de problèmes, car je milite dans mon syndicat depuis sa fondation. Par conséquent, je suis connue partout au pays. De plus, j'ai aussi été la première femme trésorière de la CNEH. Le chemin était donc déjà un peu tracé.

Avez-vous souffert du tremblement de terre de janvier 2010 ?

Tout le peuple haïtien a souffert de cette terrible catastrophe et il souffre encore. Pour ma part, un édifice de cinq étages s'est effondré sur ma maison la détruisant complètement et, ce jour-là, j'étais à l'intérieur. Heureusement, j'ai eu tout juste le temps de sortir avec deux enfants après la première secousse. Nous avons échappé miraculeusement à la mort. Mon heure n'était sans doute pas arrivée…

Comment arrivez-vous à exercer vos fonctions de dirigeante syndicale et d'enseignante dans un pareil contexte ?

J'ai la chance de pouvoir loger chez mon frère, mais cela complique mes déplacements pour le travail. Au moins, j'ai un toit au-dessus de la tête, ce qui n'est pas le cas d'un grand nombre de mes camarades.

Quels sont les grands défis de la CNEH dans le contexte de désorganisation actuelle de votre pays ?

Nous faisons face à plusieurs défis. Premièrement, nous devons accroître le nombre de nos membres pour améliorer nos conditions de travail et assurer l'autonomie financière de notre organisation. Il nous faut aussi impérativement améliorer les conditions de travail de nos membres. Trop d'enseignants vivent dans la pauvreté. Plusieurs de mes collègues doivent cumuler deux emplois pour s'assurer un revenu décent. Enfin, il nous faut mener une solide campagne en faveur de l'éducation publique car, dans mon pays, 85 % des écoles sont privées et plusieurs régions n'ont même pas d'établissement scolaire.

Le nouveau président d'Haïti, Michel Martelly, n'a-t-il pas annoncé la création d'un fonds national pour l'éducation ?

À première vue, c'est positif, mais on verra. La stratégie définitive n'est pas encore arrêtée. Va-t-on privilégier l'éducation publique ou les écoles privées ? Il faut s'assurer que les nouveaux fonds alloués servent à la mise en place d'une éducation publique de qualité et à l'amélioration de la condition enseignante.

Quelle forme d'aide la CSQ peut-elle vous apporter ?

La CSQ nous offre déjà son aide depuis plusieurs années pour la formation, l'organisation syndicale et la rédaction des statuts de notre organisation. Nous en sommes très reconnaissants, car nous avons peu de moyens.

Une enseignante québécoise reçoit une HAUTE DISTINCTION INTERNATIONALE

François Beauregard
Conseiller CSQ aux communications

L'Internationale de l'Éducation (IE), dont la CSQ est membre, regroupe près de 400 organisations syndicales dans 171 pays. En juillet dernier, elle tenait son 6e Congrès en Afrique du Sud et, comme à chaque congrès, l'IE a décerné le prix Albert Shanker. Ce prix est offert à une personne qui s'est distinguée par sa contribution remarquable à l'éducation. Cette année, parmi les 30 millions de membres des syndicats affiliés de cette organisation et pour la première fois de son histoire, c'est une Québécoise qui a reçu cette haute distinction.

Cette personne, c'est Pauline Ladouceur, conseillère à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). Dès sa première année à la FSE, elle s'est démarquée par la publication du *Référentiel : élèves à risque et HDAA*, qui a été distribué dans toutes les commissions scolaires du Québec. Toutefois, ce prix, elle ne l'a pas reçu pour sa contribution syndicale, mais bien pour l'excellence de son travail d'enseignante.

Pauline Ladouceur

PHOTOS BÉA UHART

Pauline Ladouceur a exercé sa profession dans plusieurs écoles du Québec, en plus d'avoir enseigné à l'Université du Québec à Montréal pour former des enseignantes et des enseignants à intervenir auprès des élèves en difficulté. Ses qualités de théoricienne de l'éducation sont fondées sur sa riche expérience de vie auprès des jeunes. « Pauline est rigoureuse, passionnée et généreuse. Une femme de cœur qui veille sans relâche à développer le plein potentiel de chacun de ses élèves. Elle croit fondamentalement que chaque élève doit avoir une place à l'école. C'est pour cela qu'elle a gagné ce prix », précise Louise Chabot, première vice-présidente de la CSQ.

Il a suffi qu'une de ses élèves lui dise qu'elle voulait devenir humoriste pour qu'elle organise une rencontre avec Claudine Mercier ou qu'un autre s'intéresse à la chanson pour qu'elle demande et obtienne que Céline Dion réponde aux questions de ses élèves par vidéo. Pauline, par sa détermination, a permis à bien des enfants de réaliser leur rêve et de grandir dans notre société. En dehors des murs de l'école, elle s'est aussi démarquée par sa contribution à la vie associative, notamment à l'Association québécoise de la dysphasie.

Alors qu'elle enseignait, Pierre Foglia, le chroniqueur du journal *La Presse*, s'est rendu dans la classe de Pauline à l'école des Quatre-Vents, à St-Hubert. Il a été étonné de voir à quel point ses élèves étaient allumés et « mieux informés que leurs parents » sur les questions politiques. Il a dit d'elle : « Son truc avec les enfants est vieux comme le monde : elle les aime. Et ça marche. Ça marche ! C'est un bonheur de voir marcher ça. »

Lors de cette visite, un élève de douze ans de la classe de Pauline a interpellé Foglia :

« Avec Pauline, c'est différent.

- Pourquoi ? lui a demandé le chroniqueur.
- Parce qu'elle est intéressante. Et puis qu'elle nous aime et nous aussi on l'aime », a répondu l'élève.

Voilà une réponse spontanée qui résume bien son parcours, un parcours fait d'amour et d'engagement.

Pour que le rêve d'une éducation de qualité et d'un avenir meilleur se réalise comme le réclamaient les déléguées et délégués au 6e Congrès de l'IE, ça prend des gens comme Pauline Ladouceur. La CSQ est fière de pouvoir compter sur une femme de cette qualité au sein de son organisation.

Hausse dramatique des droits de scolarité

Une *BATAILLE CRUCIALE* pour les futures générations

Gabriel Danis
Conseiller CSQ à l'action professionnelle
Enseignement supérieur

Le couperet est tombé lors du dernier budget Bachand : les étudiantes et les étudiants verront les droits de scolarité universitaires augmenter de façon draconienne. La hausse a été fixée à 325 $ par année, pendant 5 ans, soit 1 625 $ au bout de l'exercice en 2017. Si l'on tient compte des hausses précédentes (2007-2012), les droits de scolarité auront augmenté de 2 125 $ (127 %) en dix ans, passant de 1 668 $ à 3 793 $. Quoiqu'en disent certains observateurs, toutes les études sérieuses démontrent que de telles hausses auront des impacts sur l'accessibilité aux études supérieures. Est-ce vraiment ce qu'on souhaite pour le Québec ?

L'argumentaire légitimant ces hausses s'appuie sur des données discutables. La hausse des droits de scolarité est présentée comme inévitable principalement en raison du sous-financement dont souffriraient les universités québécoises. Or, ce constat repose sur une étude comparative de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), dont la méthodologie est elle-même remise en question par le ministère des Finances du Québec.

En fait, en examinant la question de plus près, on remarque que la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec (29 242 $) est plus élevée que celle des universités du reste du Canada (28 735 $)[1]. Et si le problème ne reposait pas tant sur l'ampleur des investissements, mais plutôt sur la façon dont les universités disposent de leurs ressources ? Lorsqu'on observe les dérapages immobiliers de même que le nombre de cadres et leurs salaires qui explosent dans le réseau universitaire, on ne peut que se poser la question.

Par ailleurs, il est pour le moins choquant d'observer l'incapacité du gouvernement Charest à réclamer des transferts décents d'Ottawa pour l'éducation postsecondaire. Rappelons que, l'an dernier, le gouvernement du Québec chiffrait lui-même le manque à gagner à 3,5 milliards de dollars pour tout le Canada, soit près de 820 millions de dollars pour le Québec. Malheureusement, comme dans bien d'autres domaines, le gouvernement Charest a choisi l'aplaventrisme comme stratégie de relations fédérale-provinciale.

PHOTO PHILÉMON BEAULIEU

Chaque dollar investi dans un diplômé universitaire rapporte 5,30 $ à l'État québécois.

Si les universités québécoises ont besoin de nouvelles ressources, en aucun cas le financement adéquat des universités ne devrait être une raison pour diminuer l'accessibilité aux études supérieures. En ce sens, d'autres solutions existent, notamment l'impôt progressif ou l'impôt postuniversitaire, lequel permettrait de reporter les droits de scolarité sur plusieurs années. D'un point de vue strictement fiscal, l'investissement est rentable pour l'État québécois. Ainsi, chaque dollar investi dans un diplômé universitaire rapporte 5,30 $ à l'État québécois, uniquement en taxes et impôts supplémentaires. Les diplômés universitaires seraient ainsi ceux qui soutiendraient le plus la formation des futurs diplômés[2].

Globalement, la CSQ croit qu'il faut arrêter d'étudier à la pièce les questions de financement, de droits de scolarité et de prêts et bourses. Ces éléments sont tous reliés entre eux. C'est pourquoi notre Centrale travaille avec ses partenaires du milieu universitaire afin d'organiser la tenue d'États généraux sur les universités dans les prochains mois. Il est grand temps de poser un constat précis de la situation tout en réfléchissant à ce que l'on veut comme universités au Québec, et ce, avant de modifier considérablement les paramètres d'accessibilité aux études supérieures.

De leur côté, les étudiants nous préparent un automne particulièrement chaud, placé sous le signe de l'équité intergénérationnelle. Nul doute que la CSQ sera à leur côté, notamment au sein de l'Alliance sociale, dans cette bataille qui s'annonce cruciale pour les générations futures.

1 QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2011). *Bulletin statistique de l'éducation N° 40 - L'effort financier pour les universités en 2008-2009 : comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes*, 21 p.

2 FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (FEUQ) (2010). *Propositions pour le budget 2011-2012*, Mémoire, Montréal, FEUQ, 11 p.

Le modèle Toyota en santé et services sociaux

UN VRAI CHAR… D'ASSAUT !

Hélène Le Brun
Conseillère CSQ en santé et services sociaux

Le modèle Toyota est devenu la nouvelle religion en organisation du travail et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, s'en fait le grand prêtre. L'objectif officiel vise à éliminer les sources de retard et d'erreur pour ainsi réduire les temps d'attente des usagers et améliorer l'accessibilité aux soins et aux services. Nul ne saurait s'élever contre un objectif si noble et louable…

Mais pour Jean-Noël Grenier, professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval, « on ne saurait juger de la pertinence et de l'efficience d'un modèle d'organisation du travail uniquement à l'autel de l'efficacité économique, même s'il permet des gains substantiels dans la réduction des temps morts en s'attaquant à la source des problèmes. Un modèle d'organisation du travail doit aussi puiser sa légitimité dans des résultats probants en faveur du personnel ». La question est alors de savoir dans quelle mesure le modèle Toyota prend en compte les intérêts du personnel. Et en quoi permet-il de dépasser les conditions de prestation pour accomplir la mission des établissements en santé et services sociaux ?

Cette réflexion de Jean-Noël Grenier a été présentée au dernier Congrès de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ), à la demande des représentantes et des représentants syndicaux. Puisque leurs membres vivent les impacts de ce mode de gestion ainsi que d'autres qui y sont apparentés, les syndicats de la F4S ont choisi comme thème de leur Congrès *Prendre sa place ! Pour un syndicalisme proactif face à la nouvelle gestion publique*.

Lors d'un grand atelier sur la question, les déléguées et les délégués ont mentionné qu'ils faisaient face, de plus en plus dans leurs milieux de travail, à un discours patronal exigeant d'eux d'en faire plus avec moins de ressources. Cela se traduit par des procédés normatifs d'amélioration continue cherchant à rejoindre des standards reconnus de qualité. Ils assistent donc à une augmentation des indicateurs quantitatifs et des formulaires de reddition de compte. C'est l'obsession de la statistique parfaite pour démontrer le rendement de l'établissement.

La finalité première des interventions est alors souvent oubliée au profit des objectifs bureaucratiques. Dans les centres de réadaptation, il devient parfois plus important de suivre la trajectoire des services conformes au protocole plutôt que d'adapter un plan d'intervention aux besoins de l'usager. On vise la quantité plus que la qualité.

Pour Jean-Noël Grenier, ce sont justement là les manifestations « d'une dérive du modèle Toyota qui rend les innovations possibles uniquement si elles améliorent les performances économiques de l'organisation sans égard à sa performance sociale – pourtant incontournable – puisqu'il s'agit de la vocation même de ce type d'établissement ».

Selon lui, les intérêts du personnel doivent être pris en compte dans l'évaluation des

Congrès de la F4S-CSQ, juin 2011

PHOTOS VALÉRIE BUSQUE

Un modèle à haute performance engendrera de la qualité de vie au travail autant que de l'efficience dans l'établissement.

Jean-Noël Grenier

C'est l'obsession de la statistique parfaite pour démontrer le rendement de l'établissement.

résultats obtenus par un établissement. Ainsi, un modèle d'organisation du travail à haute performance devrait accroître la qualité de vie au travail et l'autonomie du personnel autant que la performance économique de l'organisation.

« Or, le modèle Toyota est souvent associé à une détérioration des conditions de travail, car il entraîne fréquemment une intensification des tâches à accomplir pour pallier une pénurie de main-d'œuvre ou de ressources. Il faut éviter que la réduction des temps morts se traduise par des charges de travail plus lourdes pour les personnes salariées, conduisant à des problèmes d'épuisement », précise-t-il.

Au terme du Congrès, les personnes déléguées ont décidé de faire de cet enjeu leur principale lutte et de proposer un projet alternatif syndical. Pour ce faire, elles ont demandé à la Fédération davantage de formation sur les impacts de cette méthode afin d'être mieux outillées pour faire des représentations actives auprès des employeurs. Elles entendent aussi conscientiser leurs membres à ces phénomènes, de manière à les amener à réaliser qu'ils n'ont pas à porter sur leurs épaules les échecs dus à l'intensification du travail. Fortement mobilisés à réaliser un plan d'action concret et proactif, les syndicats de la F4S feront entendre leur voix !

Coalition Solidarité Santé

Vingt ans de luttes pour la sauvegarde du système public

Hélène Le Brun
Conseillère CSQ en santé et services sociaux

Savez-vous pour quelle raison la Coalition pour le maintien de la gratuité dans les services publics – aujourd'hui connue sous le nom de la Coalition Solidarité Santé – a été mise sur pied en 1991 ? Et bien, c'était pour lutter contre la volonté du ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Marc-Yvan Côté, d'instaurer un ticket modérateur ! N'a-t-on pas là un petit air récemment repris par Raymond Bachand, l'actuel ministre des Finances ?

Eh oui, c'est sur la base de cette première lutte à mener que Béatrice Chiasson, ancienne conseillère à la CSQ, et Claude St-Georges, ancien conseiller à la CSN, ont mobilisé les treize groupes fondateurs tant syndicaux que communautaires ou citoyens à unir leurs forces pour le maintien d'un système de santé et de services sociaux public et gratuit. La Coalition compte aujourd'hui près d'une cinquantaine de groupes.

Pour souligner ses 20 ans, la Coalition a organisé, en juin dernier, un événement à la fois réflexif et festif, rendant hommage à ces fondateurs et expliquant ses luttes. Elle a profité de l'occasion pour rendre publique une version réactualisée de son manifeste[1].

« Il était nécessaire de renouveler le manifeste, car la privatisation s'accélère et se diversifie, souligne Monica Dunn, la coordonnatrice. De plus en plus de médecins se désengagent de la Régie de l'assurance maladie du Québec et la majorité d'entre eux sont des omnipraticiens, donc

De gauche à droite : Jacques Fournier, Mercedez Roberge, Élizabeth Gibeau, Monica Dunn et Lise Goulet

des médecins de première ligne ! Des frais accessoires de toutes sortes, souvent illégaux, sont exigés des patients. Des examens diagnostiques se font largement dans le secteur privé. Quant à l'hébergement et aux soins de longue durée, ils sont presque totalement transférés au privé. Qui plus est, le gouvernement impose une contribution santé qui désavantage les moins bien nantis. »

C'est d'ailleurs sous cette base d'accusation envers l'actuel gouvernement libéral que le panel a pris la forme d'un tribunal. Monica Dunn a d'abord engagé son plaidoyer envers la responsabilisation de l'État en lançant la capsule vidéo de la Coalition sur la privatisation[2]. Élisabeth Gibeau, de l'Union des consommateurs, s'est montrée très éloquente sur « l'aveuglement volontaire du gouvernement au regard des coûts croissants des médicaments, qu'il refuse de contrôler, plutôt que d'accroître la contribution des individus ».

Pour sa part, Jacques Fournier, de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), a fait la démonstration que « la diminution des services sociaux et le recours aux partenariats public-privé affectent particulièrement les aînés du Québec, notamment au regard de l'hébergement et des soins de longue durée comme en a fait foi l'actualité récente ».

Ensuite, Mercedez Roberge, de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, a accusé le gouvernement Charest de vouloir contrôler le mouvement communautaire en mettant en péril l'autonomie de ces groupes. « Le mode de financement proposé par le gouvernement revient à considérer que les groupes communautaires sont là pour répondre aux priorités gouvernementales plutôt qu'aux besoins de la population. »

Enfin, Lise Goulet, du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, a lancé un vibrant plaidoyer contre les actions gouvernementales qui accroissent les iniquités envers les femmes, particulièrement par rapport à leur santé. « Les femmes font un usage plus fréquent des services de santé et leur privatisation accrue les touche de plein fouet. Comme travailleuses majoritaires dans le réseau, la détérioration de leurs conditions de travail nuit à leur santé et, en tant que proches aidantes, elles suppléent à la baisse de l'accessibilité aux soins et aux services. Par ailleurs, elles s'avèrent souvent victimes d'une surmédicalisation de leurs conditions de santé, leurs problèmes "féminins" faisant l'objet d'une marchandisation à outrance. »

Principale organisation vouée entièrement à la défense et à la promotion du système public, la Coalition n'a jamais cessé, depuis sa fondation, de promouvoir et de défendre le droit à la santé pour l'ensemble de la population québécoise, et ce, sans égard au statut ou au revenu. On peut suivre ses actions de mobilisation, ses capsules vidéo, ses débats et ses analyses sur **http://cssante.typepad.com/blog/**.

1 http://cssante.typepad.com/manifeste_versionaffiche.pdf.

2 http://www.youtube.com/watch?v=ALQlBZt3aIc.

Transformons l'action individuelle en ACTION COLLECTIVE !

France Bernier
Conseillère CSQ à la recherche

Voilà le défi que s'est donné la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ) en lançant, lors de son dernier congrès, la campagne *De solitaire à solidaires*. S'échelonnant sur une période de trois ans, cette initiative est le fruit de la réflexion des syndicats qui désiraient mieux comprendre les différentes demandes individuelles exprimées par leurs membres dans les milieux de travail. Coup d'œil sur une démarche aux constats surprenants !

Dans le contexte actuel – plutôt antisyndical –, le réflexe est souvent de défendre la légitimité historique des luttes syndicales et de cibler l'individualisme ou les conflits générationnels pour expliquer les difficultés d'adhésion et de mobilisation des membres. Or la démarche de la FSQ, qui s'inscrit dans le modèle d'une recherche-action, a permis aux syndicats de sortir des sentiers battus en les amenant à mieux comprendre l'impact de la détérioration des conditions de travail chez leurs membres.

Pour faire face à leurs conditions de travail difficiles, les membres formulent généralement, par la voie de demandes particulières, des solutions visant à modifier les conditions de travail prévues aux conventions collectives. Ces demandes s'articulent de façon récurrente autour de quatre thèmes : les horaires de travail, les vacances et la relâche scolaire ainsi que la structure des postes (temps plein, temps partiel) et leurs exigences particulières (diplômes requis, ancienneté, etc.).

Interpellant de façon spécifique les responsables syndicaux chargés de l'application des relations du travail, ces demandes peuvent trouver écho dans des ententes informelles entre un responsable d'unité de travail et une ou plusieurs personnes syndiquées. Elles peuvent aussi faire l'objet d'ententes particulières et même de modifications à une

PHOTOS JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

« (…) en travaillant pour le changement on peut effectivement provoquer le changement. »

- Extrait de la lettre de Jack Layton, 20 août 2011

convention nationale dans le cadre d'une négociation locale entre l'employeur et le syndicat. Et parfois, elles demeurent sans suite.

À première vue, les demandes individuelles semblent être portées surtout par des jeunes nouvellement arrivés sur le marché du travail. Conflit de valeurs, intérêt individuel versus intérêt collectif, tensions intergénérationnelles… Comment comprendre ces revendications ? Doit-on y donner suite ? Pouvons-nous ouvrir des voies tout en respectant les acquis des conventions collectives ? Sinon, pourquoi et quelles incidences aurait un refus syndical sur nos membres ? Ce sont là les enjeux au cœur de la démarche de la FSQ.

Loin d'être l'exception, ce phénomène est présent dans tous les milieux de travail, toutes les régions et toutes les catégories d'emplois de la FSQ. Autre constat : il n'est pas exclusivement propre aux jeunes. Des membres de tous les groupes d'âges formulent des demandes particulières, tant à leurs employeurs qu'à leurs syndicats.

L'intensification du travail, un nouvel enjeu

La réflexion de la FSQ s'est approfondie en mettant en perspective les demandes exprimées par les membres et les conditions actuelles d'exercice de la profession. Il fallait prendre la mesure des effets des transformations actuelles du monde du travail et ses conséquences sur le personnel.

L'intensification du travail, sans précédent, à laquelle le personnel du secteur public est confronté, n'est pas sans effets sur l'organisation du travail et les rapports socioprofessionnels. La réalité des milieux de travail est donc plus complexe pour toutes les générations. Voilà pourquoi il importe de ne pas opposer leurs revendications respectives en pensant que celles portées par les plus jeunes relèveraient de la défense des droits individuels, alors que celles de leurs collègues aînés privilégieraient les droits collectifs. L'individualisme émerge bien davantage du modèle de gestion et d'organisation du travail, lequel s'appuie sur la performance et la responsabilisation individuelles, isolant ainsi les travailleuses et les travailleurs.

Afin que les organisations syndicales représentent le mieux possible les nouvelles réalités de l'emploi, un important travail de proximité doit être effectué : les expériences individuelles, loin d'être illégitimes, doivent être canalisées dans un mouvement collectif.

Résumé d'un témoignage de Laurent Berger, président de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), mai 2011

Autres éléments accentuant les tensions et les conflits dans les milieux de travail : l'implantation, par le gouvernement, de mesures d'attraction et de rétention du personnel qui sont différenciées selon les groupes d'âges et justifiées, selon lui, par les pénuries de main-d'œuvre. Devenant point de mire, le discours sur ces pénuries et les différences de valeurs intergénérationnelles fait taire les véritables discussions sur les conditions, l'organisation et l'intensification du travail.

Cerner les véritables enjeux et les solutions collectives

La nécessité de se préoccuper de la relève tout en se solidarisant fait maintenant partie des pistes d'actions à explorer. La recherche de pratiques syndicales renouvelées et d'une vision commune à des problèmes communs doit donc être privilégiée à l'opposition entre générations. « Tenir un discours novateur, anticipateur, engagé et ferme. Argumenter avec des preuves raisonnées, réalistes, réalisables, plutôt qu'avec des propos systématiquement opposants », voilà ce qu'exprimaient des personnes participant à un atelier, dans le cadre d'une des rencontres avec les membres. C'est un appel à l'imaginaire collectif.

La campagne *De solitaire à solidaires* de la FSQ vise à sortir du sentier des demandes particulières et des stratégies individuelles pour rejoindre les voies de solutions collectives portées par un syndicalisme soucieux de répondre aux besoins exprimés par les membres.

Pour en savoir plus au sujet de cette étude, ne manquez pas le dossier spécial présenté dans la prochaine édition de l'Unisson, le bulletin de la FSQ.

La SST au service de la réussite éducative ?

Pourquoi pas !

Pierre Lefebvre
Conseiller CSQ en santé et sécurité du travail

Francis travaille toute la journée dans un environnement bruyant. Lorsqu'il arrive à la maison, il éprouve beaucoup de difficulté à se concentrer pour aider sa fille de neuf ans à améliorer ses capacités de lecture.

Gisèle subit du harcèlement psychologique au bureau. À la maison, elle pleure souvent et a peu de disponibilité mentale pour soutenir son ado qui traverse une période difficile à l'école et songe à décrocher.

Hélène a des horaires très variables et il lui arrive souvent de travailler le soir. Monoparentale, il n'est pas rare qu'elle doive faire appel à quatre personnes différentes pour garder ses enfants. La qualité de l'aide aux devoirs en souffre…

PHOTO GOODMOOD PHOTO

Ces exemples illustrent combien les conditions de travail des parents peuvent affecter la réussite éducative de leurs enfants. Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'une recherche menée par une équipe de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval.

« Le développement des enfants est particulièrement influencé par la dynamique familiale. Il nous apparaissait donc important de comprendre les impacts direct et indirect que le travail de leurs parents peut avoir sur leur réussite éducative », explique Sylvie Montreuil, chercheuse principale et titulaire de la Chaire.

Au cours des dernières décennies, le monde du travail a subi de multiples transformations : allongement des heures, précarité d'emploi, horaires atypiques, intensification du travail ainsi que du stress qui l'accompagne. Dans ce contexte, « les travailleuses et travailleurs doivent s'adapter à de nouvelles réalités organisationnelles et se conformer à des conditions de travail et d'emploi variées, voire complexes. Puisque 84 % des travailleurs québécois ont des responsabilités parentales, ce sont souvent les parents qui font les frais de ces changements et, ultimement, leurs enfants », ajoute-t-elle.

La recherche a permis de déterminer que le fait de bénéficier d'un horaire flexible, d'avoir un emploi stable, de pouvoir compter sur un revenu confortable et de jouir d'une latitude décisionnelle élevée dans le travail sont autant de facteurs de protection reliés positivement à la réussite éducative des enfants.

À l'inverse, un environnement de travail bruyant, des exigences physiques élevées, des horaires brisés ou un travail saisonnier sont associés à une incidence plus élevée de problèmes liés à la réussite éducative. À moyen terme, les transitions professionnelles des parents ont aussi des effets sur le succès scolaire de leurs enfants.

Pour l'équipe de chercheurs, il ne fait aucun doute : les cibles traditionnelles relatives à l'harmonisation du travail et de la vie personnelle doivent être révisées dans une optique qui va bien au-delà de la gestion du temps.

Les victimes insoupçonnées du stress

Saviez-vous que « les enfants répondent physiologiquement aux états émotionnels de leurs parents[1] » ? C'est ce que révèlent les travaux réalisés au Centre d'études sur le stress humain affilié au Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.

En d'autres termes, les réactions hormonales au stress ressenti par les parents engendrent les mêmes réactions chez leurs enfants. Pire, ces réactions entraînent des effets sur leur cerveau et leur développement cognitif. Et le stress excessif, chez les enfants comme les adultes, affecte notamment l'apprentissage et la mémoire.

Selon les spécialistes, pour qu'une situation soit stressante, au moins une des quatre caractéristiques suivantes doit être présente : la situation doit être nouvelle, elle doit être imprévue, elle doit être hors de notre contrôle ou elle doit présenter une menace à notre égo. Le Centre résume d'ailleurs ces caractéristiques par l'acronyme CINÉ (perte de contrôle, imprévisibilité, nouveauté, menace à l'égo).

En plus de subir les effets du stress de leurs parents, les enfants vivent deux moments particulièrement stressants au cours de leur cheminement scolaire : l'entrée à l'école et le passage du primaire au

secondaire. Pour venir en aide aux élèves qui vivent le passage au secondaire, le Centre a créé le programme DéStresse et Progresse. Ce dernier propose des ateliers aux élèves de 6e année et de 1re secondaire et vise à leur donner des outils de gestion du stress. Pour en savoir plus sur ce programme original, visitez le site **stresshumain.ca**.

1 SCHRAMEK, Tania Elaine (2008). *Le guide de survie pour les parents d'enfants à l'école*, Mammouth Magazine, no 5 (septembre), p. 8-10, Centre d'études sur le stress humain, publication électronique : www.stresshumain.ca/documents/pdf/Mammouth%20Magazine/Mammouth_vol5_FR.pdf.

PHOTO KONSTANTIN SUTYAGIN

Être un élève, une véritable profession !

L'école constituerait un véritable lieu de travail pour les élèves. Assis à leur pupitre, ces derniers s'affaireraient à la tâche tout comme les adultes au boulot, avec tout ce que cela implique psychologiquement. Vraiment ?

C'est du moins ce qu'affirme Nicole Delvolvé, enseignante chercheuse à l'Université de Toulouse et ergonome spécialiste de l'aménagement des conditions de travail dans les établissements scolaires. Dans son plus récent livre[i], elle compare notamment la pire situation vécue par les élèves avec celle que peut vivre une travailleuse ou un travailleur.

Dans les deux cas, on ne retrouve aucune marge de manœuvre ni espace de liberté pour gérer les variabilités. De plus, ils n'ont pas le droit d'être différents d'une norme. Ils sont aussi le dernier maillon d'un système fortement hiérarchisé. Évalués en permanence, leurs seules stratégies pour supporter ces « conditions de travail » sont des comportements de fuite.

Pour Nicole Delvolvé, l'école doit davantage répondre – voire s'adapter – aux besoins fondamentaux des enfants. Elle doit prendre en considération leurs besoins biologiques (p. ex. alimentation, sommeil, repos, temps personnel), leurs besoins affectifs (c.-à-d. être sécurisés, aimés, en confiance), leurs besoins de sens, de cohérence et de liens et, tout en haut de cette pyramide, leurs besoins d'outils pour apprendre.

Dans ce contexte, elle propose trois chantiers à ouvrir, soit l'aménagement du temps scolaire en harmonie avec les rythmes personnels et neurobiologiques de l'enfant, la recherche de méthodes qui lui permettent de rester toujours confiant dans sa réussite et la disponibilité des outils pour apprendre.

Appliquée au monde scolaire, l'ergonomie rejette ainsi l'idée du « bon » ou du « mauvais » élève, du « bon » ou du « mauvais » enseignant et du « bon » ou du « mauvais » établissement. Certains personnages politiques auraient intérêt à se familiariser avec une telle approche…

i DELVOLVÉ, Nicole (2010). *Stop à l'échec scolaire : l'ergonomie au secours des élèves*, Éditions De Boeck Université, 163 pages.

PHOTO ZOUZOU

Système d'amplification de la voix en classe régulière

Efficace pour favoriser la réussite des élèves ?

Utilisé au primaire dans les classes régulières pour aider notamment les élèves atteints d'une déficience auditive, le système d'amplification de la voix (système MF) semble être profitable à un plus grand nombre. C'est ce que révèle une revue de littérature[1] effectuée par les Services aux collectivités de l'UQAM à la demande d'enseignantes et d'enseignants d'une école de la Commission scolaire Marie-Victorin, du Syndicat de l'enseignement de Champlain (CSQ) et de notre Centrale.

Si aucune étude n'établit un lien direct entre son utilisation et les résultats scolaires des élèves, la récente revue permet de mettre en lumière ses effets positifs sur l'apprentissage des langues et des mathématiques, ainsi que sur les comportements propices aux apprentissages.

De plus, les chercheurs ont recensé des études faisant également état des effets bénéfiques de cet outil sur le personnel enseignant. Parmi ceux-ci, mentionnons un plus faible stress émotionnel, moins de fatigue éprouvée, une facilité à demeurer dynamique et enthousiaste (puisqu'il a à répéter moins souvent en classe) et une diminution de la fatigue vocale. De quoi faire réfléchir…

1 RABY, Carole, Chantal POULIN, Sarah BOEGNER-PAGÉ (2011). *Impact de l'utilisation d'un système audio MF en classe régulière sur les résultats scolaires des élèves du primaire – recension des écrits* (février), Services aux collectivités, UQAM.

Spécial de la rentrée

Sexisme et porno À VOLONTÉ…

Chantal Locat
Conseillère CSQ et responsable du Comité de la condition des femmes

C'est le début de l'automne et, partout dans les médias, on entend parler de l'école et de la réussite scolaire. En même temps, certaines publicités, sur le web en particulier, font la promotion de bars où les jeunes filles sont présentées comme de véritables objets sexuels, tels des appâts dont les gars pourront profiter.

On le sait, ce genre de publicités sexistes véhicule à profusion des stéréotypes qui ont des impacts négatifs sur la socialisation des jeunes, sur leur développement et sur leur estime de soi. Des recherches ont aussi clairement démontré des liens entre l'adhésion à ces stéréotypes et la réussite scolaire. Ces publicités sont donc loin d'être banales et sans conséquence…

Des exemples flagrants

Fin août 2011, un bar de Laval lance plusieurs publicités aux slogans évocateurs : « Le samedi, les filles s'envoient en l'air », « La soirée des écolières en folie », « Bulles à volonté pour les filles, les gars, vous allez en avoir pour votre argent » et « […] Le Chalet *shoot* les filles à volonté avant 2 H AM ». On invite même les filles à prendre congé le lendemain ou à consommer du Tylenol. Une incitation non voilée à une consommation non responsable.

Simultanément, un bar de Québec propose « La soirée des collégiennes » par une publicité présentant trois jeunes filles devant leur casier à l'école, raccourcissant leur jupe à carreaux avec une paire de ciseaux et déboutonnant leur chemisier pour avoir l'air plus sexy…

Des publicités dangereuses

Selon la sexologue clinicienne Marie-Paul Ross, « ces publicités proposent la femme comme un objet allant dans le sens de la porno […]. Ces publicités nuisent énormément à la réalisation et à la dignité des femmes. Il est urgent qu'on change, dans la société, tous ces messages. On doit réagir ! ».

Pour Benoit Morin, pharmacien, la consommation d'alcool est plus dangereuse pour les filles puisqu'elles l'assimilent moins bien. « Quatre consommations d'une once prises rapidement amènent les filles dans une zone à risque… N'oublions pas, l'alcool est la première drogue du viol. »

Dans ce genre de publicités, les hommes ne sont pas en reste. On les suggère profiteurs ou, encore, on les présente comme étant des bombes sexuelles recherchant uniquement des filles sexy. Encore une fois, une vision très stéréotypée de ce qu'est un homme.

La CSQ, au cœur de l'action citoyenne

Préoccupée par la problématique de l'hypersexualisation des filles et de la sexualisation de l'espace public, notre Centrale a sonné l'alarme, il y a plus de dix ans, pour soulever cette problématique. Elle est d'ailleurs à l'origine de la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS), une initiative faisant écho à certaines décisions des derniers congrès qui visaient la lutte contre la marchandisation du corps des femmes. Mais aujourd'hui, force est de constater que nous sommes loin d'avoir remporté la bataille.

Toute pratique publicitaire doit être à l'image des valeurs que nous portons et respectueuse de la dignité humaine, tout comme des rapports égalitaires entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.

Ripostons ensemble en dénonçant vigoureusement les publicités sexistes !

Pour en savoir plus, visitez le site **coalition-cncps.org**.

Négociations au CPE Pomme Soleil

Les éducatrices se disent satisfaites des gains obtenus

Catherine Gauthier
Rédactrice en chef

Malgré un contexte financier difficile, les négociations amorcées en janvier 2011 au Centre de la petite enfance (CPE) Pomme Soleil se sont déroulées rondement. En juin, le personnel a été invité à se prononcer sur l'entente de principe de trois ans conclue entre l'employeur et le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal, affilié à la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (CSQ).

Si l'employeur a annoncé, d'entrée de jeu, son intention d'effectuer des changements majeurs, la qualité des échanges a permis d'atteindre des résultats satisfaisants. En effet, les parties syndicale et patronale ont réussi à élaborer différentes pistes de solution pour amoindrir les impacts engendrés par les problèmes financiers et la restructuration des postes.

Parmi les faits saillants de l'entente, mentionnons que l'organisation du travail a été améliorée et la semaine de travail a été uniformisée, ce qui a permis d'éviter l'abolition d'un poste. Également, il y a eu l'ajout d'une semaine de vacances et les différents congés ont été bonifiés.

Puisque les questions relatives au salaire, à la retraite et aux droits parentaux, ainsi que celles liées aux assurances, au perfectionnement et aux conditions relatives aux enfants ayant des besoins particuliers sont négociées à la table nationale, les parties ont convenu d'inclure dans l'entente une clause de parité salariale assurant au personnel du CPE Pomme Soleil de bénéficier de ces mêmes conditions.

Négociations dans les CPE

UN DÉPÔT PATRONAL DÉCEVANT

Claude Girard
Conseiller CSQ aux communications

Les négociations dans les centres de la petite enfance (CPE) du Québec, syndiqués à la CSQ, ont franchi une étape importante alors que l'employeur a finalement effectué son propre dépôt global le 13 septembre dernier, un an après le dépôt syndical.

Selon Daniel Gosselin, porte-parole syndical à la table de négociation et conseiller à la CSQ, les offres patronales sont extrêmement décevantes. « Le peu de consistance du dépôt patronal est d'autant plus regrettable qu'il survient un an après notre propre dépôt et plusieurs échanges intervenus entre les parties impliquées. Nous aurions été en droit de nous attendre à un document se rapprochant un peu plus de nos propres demandes, ce qui est loin d'être le cas », dénonce-t-il.

Un employeur en mode récupération

Sous le prétexte d'assurer plus de stabilité dans les centres, l'employeur désire effectuer des coupes draconiennes dans divers congés dont bénéficient les syndiquées. Il veut également mettre fin à l'apport des personnes salariées aux orientations de leur CPE en leur interdisant de participer aux assemblées générales, aux réunions du conseil d'administration et à celles du comité pédagogique.

Une négociation difficile à prévoir

Daniel Gosselin croit que la négociation sera difficile dans les CPE et qu'elle nécessitera une mobilisation ainsi qu'une solidarité exemplaires des syndiquées pour faire face à un tel employeur.

Les personnes déléguées représentant les divers syndicats se réuniront le 5 octobre à Québec pour prendre connaissance des offres patronales. Quant aux négociations avec la Mutuelle provinciale de négociation collective des CPE, elles reprendront les 13 et 14 octobre prochain. Un dossier à suivre…

PHOTO RYAN RODRICK BEILER

UN GESTE POUR LA PAIX EN PALESTINE

Henri Lamoureux
Socioéthicien – Collaboration spéciale

Lors de son dernier congrès, la CSQ a adopté une proposition d'appui à la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS)[i] contre Israël. Afin de faire toute la lumière sur cette grande campagne internationale, *Nouvelles CSQ* a rencontré Lorraine Guay, militante engagée dans le combat pour la justice sociale et la défense des droits de la personne. Elle est aussi membre de l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ERASME) et coauteure de *Vivre à la marge. Réflexions autour de la souffrance sociale*, un essai publié récemment aux Presses de l'Université Laval.

D'entrée de jeu, la militante de la Coalition pour la justice et la paix en Palestine rappelle que le conflit israélo-palestinien a cours depuis 1948, alors que les Nations Unies approuvaient la création d'un nouvel État indépendant et laïc où devait vivre une population formée à la fois de Juifs et de Palestiniens. Depuis, conséquence des guerres israélo-arabes et de la mise en œuvre progressive et méthodique du vieux rêve sioniste du « Grand Israël »[ii], une large partie de la population palestinienne a été chassée de ses terres et maisons, lesquelles furent illégalement confisquées au profit d'une population juive croissant rapidement grâce à de grandes vagues d'immigration.

Contraire au droit international, cette dépossession, que les Palestiniens appellent *Nakba*, est l'un des faits marquants de la colonisation juive en Israël. Prétextant à la fois une exigence de sécurité et un droit historique, l'État israélien a depuis multiplié les situations de fait accompli en occupant une large partie de la Palestine et en y installant des *settlements* protégés par un mur de béton et d'acier surmonté de miradors, d'où l'armée surveille et contrôle étroitement les allées et venues d'un peuple[iii].

Ainsi, souligne Lorraine Guay, « les Palestiniens sont confinés dans une prison à ciel ouvert où ils subissent un blocus implacable qui les tue à petit feu. Le "mur de la honte" s'étend sur 700 kilomètres et constitue un enclos dénoncé par la communauté internationale où s'entassent des millions de personnes dans des conditions souvent dégradantes, qui ne sont pas sans rappeler la politique d'apartheid qui sévissait en Afrique du Sud ».

Le « mur de la honte », qui s'étend sur 700 kilomètres, est dénoncé par la communauté internationale.

La militante des droits de la personne rappelle qu'alors, « la communauté internationale avait imposé des sanctions au régime raciste, parmi lesquelles un appel au boycottage des produits sud-africains ; ce qui avait contribué à son écroulement ». Or, contrairement à l'appui manifesté à l'égard de la population noire de l'Afrique du Sud, le gouvernement canadien de Stephen Harper adopte vis-à-vis d'Israël une invraisemblable et indéfendable attitude de servilité qui le pousse à affirmer que « le Canada soutiendra Israël coûte que coûte, sans aucune réserve ».

Lorraine Guay

PHOTOS JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Dans ces conditions, explique Lorraine Guay, « il est absolument nécessaire que les sociétés civiles québécoise et canadienne soutiennent les efforts du peuple palestinien pour faire valoir les droits que lui reconnaît la communauté internationale ».

La CSQ et la campagne BDS

Des précisions importantes

Au printemps dernier, le Conseil général de la CSQ a adopté le plan de travail de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre Israël. Soulignons que cette initiative vise à sanctionner les politiques et les gestes du gouvernement d'Israël à l'égard du peuple palestinien, lesquels vont à l'encontre du droit international. Il ne s'agit donc pas d'une campagne antisémite contre le peuple israélien. Ce boycottage ciblera d'ailleurs uniquement les produits fabriqués en Israël ou certaines entreprises ayant des liens particuliers avec ce pays. Les commerces ne seront donc pas visés. Rappelons qu'il a été convenu, lors du Congrès de 2009, que notre Centrale se joigne à la campagne BDS, qu'elle en fasse la promotion et incite ses membres à soutenir la cause du peuple palestinien.

Un boycottage fondé sur des motifs légitimes

Se comportant comme un État voyou, Israël refuse de reconnaître le droit au retour et à des réparations pour les 750 000 Palestiniennes et Palestiniens chassés de leur terre et de leur habitation. Créant une situation de fait accompli pour ce qui concerne l'occupation du territoire et faisant fi du droit international, l'État hébreu pratique une politique de colonisation qui vise à modifier les frontières établies en 1967, que l'on désigne souvent sous l'appellation de *ligne verte*.

En rupture avec le plus élémentaire respect des droits de la personne, Israël pratique aussi un blocus de la bande de Gaza. Cette punition collective illégale et immorale vise une partie du peuple palestinien et génère des conditions de vie intolérables pour plus d'un million de personnes. Enfin, les citoyennes et les citoyens israéliens d'origine palestinienne sont victimes de discrimination raciale.

Bref, explique Lorraine Guay, « ce peuple désarmé interpelle notre conscience et sollicite notre solidarité et notre adhésion à une action pacifique qui vise à montrer que nous ne sommes pas dupes de la rhétorique israélienne pour ce qui touche la situation du peuple palestinien ni de ses intentions réelles quant à l'intégration d'une large part de ce territoire à un État le plus juif possible ».

La campagne BDS offre la possibilité à chacune et à chacun d'entre nous de poser un geste simple et utile en nous informant de la provenance des biens et services qui nous sont offerts et en refusant ceux qui sont produits par des entreprises visées par cette opération. Elle nous sensibilise aussi à la nécessité d'insister pour que nos fonds de retraite et nos épargnes en général ne contribuent pas à l'économie de cet État qui ne pourra pas toujours, s'appuyant sur la complaisance aveugle de gouvernements hypocrites comme ceux des États-Unis et du Canada, s'inscrire en marge du droit international.

En soutenant cette campagne lancée en 2005 par 172 organisations représentant des mouvements sociaux palestiniens, notamment les syndicats d'enseignantes et d'enseignants, la CSQ s'associe et espère contribuer à un élan de solidarité internationale qui favorisera une paix durable au Moyen-Orient, condition essentielle au développement d'une collaboration israélo-palestinienne fondée sur le respect mutuel, dans le cadre de rapports normaux entre deux États souverains et deux peuples dont les intérêts convergent sur plusieurs plans.

Déjà, des personnalités comme le Prix Nobel Desmond Tutu, de grands syndicats comme Unison qui compte 1,4 million de membres en Grande-Bretagne, des intellectuelles et des intellectuels de toutes origines, y compris israélienne, se sont joints à cet effort de solidarité. Au Québec, la campagne de boycottage s'intensifie grâce au soutien actif de plusieurs mouvements sociaux progressistes.

Soutenir cette campagne, c'est poser un geste pour la paix dans une région du monde qui a déjà trop souffert des horreurs de la guerre.

i BARGHOUTI, Omar (2010). *Boycott, Désinvestissement, Sanctions : BDS contre l'apartheid et l'occupation en Palestine*, Montréal, Lux, 212 p.

ii Pour plus de renseignements sur ce sujet, se référer à « Eretz Israël » sur Google.

iii Fin octobre 2010, l'auteur de cet article a fait partie de la délégation québécoise au Forum mondial sur l'éducation tenu en Palestine (Bilan de la participation québécoise : www.fneeq.qc.ca). Il peut témoigner du caractère concentrationnaire et honteux de cet ouvrage dont l'illégalité a été reconnue par la Cour internationale.

Concours *Lettres à l'ours polaire*

Deux jeunes gagnants en expédition dans le Grand Nord !

Véronique Brouillette
Conseillère CSQ pour un avenir viable

PHOTOS FRANCE BRIND'AMOUR

Dans le cadre de la campagne *Ours polaires sur glaces éphémères*, Équiterre et la Fondation Monique-Fitz-Back ont lancé, en 2009-2010, le concours *Lettres à l'Ours polaire*. Pour y participer, les élèves québécois devaient rédiger une lettre à un ours polaire en lui faisant état de leurs connaissances sur les changements climatiques et leurs effets, de ce qu'ils suggèrent comme solutions et de la manière dont ils s'engagent à réduire leur consommation d'énergie.

Frédérique Mousseau, une élève de l'école secondaire Jean-Raimbault à Drummondville, et Louis-Philippe Bégin, de l'école secondaire Notre-Dame-de-la-Trinité de Saint-Georges de Beauce, ont remporté ce concours. Les deux élèves ont gagné un voyage au Nunavik, où ils ont eu la chance de prendre contact avec la culture inuite et de vivre une expérience unique et inoubliable.

Le voyage s'est déroulé du 15 au 18 avril 2011. Accompagnés de l'auteure de ces lignes, ils ont été accueillis par une équipe de l'agence de voyages Aventure Inuit, affiliée à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec. L'expédition de Kuujjuaq vers la baie d'Ungava a débuté en compagnie de deux guides inuits et de deux équipes de vaillants chiens de traîneau. Après trois heures de route, nous avons fait une halte au village de Tasiujaq où nous avons passé la nuit dans une cabane chauffée au poêle à bois, après avoir observé une aurore boréale.

Le lendemain matin, nous sommes repartis, mais en motoneige cette fois, dans la spectaculaire toundra, à la recherche de caribous et de bœufs musqués. Tout au long du voyage, nos guides nous ont parlé de leur mode de vie et nous ont raconté des histoires de chasse. Ils nous ont aussi fait part de leurs préoccupations quant aux changements climatiques…

Déjà, on constate qu'il y a moins de neige qu'avant dans le Nord, ce qui inquiète les populations nordiques.

De retour au village de Kuujjuaq, nous avons visité la communauté et l'école secondaire. La tête pleine d'images féériques et de souvenirs, nous sommes revenus au « Sud » en ayant le goût de retourner dans le Nord. Frédérique et Louis-Philippe sont revenus de leur voyage énergisés, mais aussi plus conscients des effets directs des changements climatiques sur les populations et surtout, beaucoup plus au fait des us et coutumes des Inuits. Une expérience inoubliable !

Mme Brundtland en visite dans une école verte Brundtland !

Gro Harlem Brundtland, ancienne présidente de la Norvège et auteure du célèbre rapport Brundtland, a profité de son passage au Québec, en juin dernier, pour visiter l'une des écoles EVB, soit l'école Saint-Michel à Sillery, et échanger avec les élèves et les membres du personnel. Louise Pettigrew, Caroline Huard et Jean Robitaille, des EVB-CSQ, et Suzanne Chaloult, de RECYC-QUÉBEC, étaient présents et ont pu constater à quel point cette grande dame était touchée et fière de tout ce qui se fait dans cette école ainsi que dans tous les autres établissements EVB du Québec. Ils ont tous été honorés de rencontrer cette femme inspirante.

Rappelons que le mouvement des Établissements verts Brundtland (CSQ) a choisi de s'appeler ainsi en hommage au rapport Brundtland, publié en 1987. Il s'agit du premier document officiel à avoir défini la notion de développement durable.

Gro Harlem Brundtland

PHOTO YAN DOUBLET, LE SOLEIL

Ateliers de vulgarisation scientifique ASTER

Quand la science titille les cinq sens dans les écoles

Josée Descôteaux
Collaboration spéciale

« Agent 2A6H, visez Mars, la lumière semble poindre ! Algues à l'horizon, polysaccharides en vue ! Y aura-t-il de la neige ? Jadis, il y eut banquises en ces lieux… »

Voici, en quelques lignes énigmatiques, des éléments des ateliers scientifiques offerts aux écoles primaires et secondaires du Québec depuis le début des années 90 par l'équipe de spécialistes d'ASTER. Les jeunes curieux et les futurs chercheurs peuvent voir, jauger, sentir, toucher, écouter et manipuler les outils et les objets de la science.

Outre les ateliers d'astronomie, d'aérospatiale, de chimie et de climatologie « itinérants » animés par des éducateurs scientifiques, les enseignants peuvent visiter avec leurs élèves la station aérospatiale à St-Louis-du-Ha ! Ha ! En fait, la station s'avère une véritable pépinière scientifique puisque les élèves peuvent, en plus de provoquer le décollage de petites fusées, observer le soleil ou les constellations au planétarium (celui-ci peut d'ailleurs être démonté puis monté dans les écoles), découvrir le magnétisme et scruter les minéraux ou différents spécimens vivants.

« Le contenu est adapté aux objectifs d'apprentissage scolaire des jeunes, souligne Maurice Fallu-Landry, directeur général d'ASTER. Il y a d'ailleurs des ateliers préparatoires pour les enseignants, qui peuvent nous poser des questions par courriel avant la tenue des ateliers. »

Les sept ateliers (un atelier de chimie des lipides sera ajouté en 2012 et un autre de chimie des protéines en 2013), dont la durée est généralement d'une période scolaire, sont habituellement offerts dans le cadre de tournées régionales. La tarification imposée aux écoles est déterminée en fonction du nombre d'élèves et du nombre de jours (de un à cinq) de « location » de l'équipe et de son équipement.

« Les jeunes cerveaux en ébullition qui y assistent ne sont certes pas que des spectateurs, signale Maurice Fallu-Landry. À la fin de la présentation, les mains levées… se comptent sur les doigts de plusieurs mains et il y a foison de questions ! »

Les racines d'ASTER remontent au début des années 70 alors que feu M. Jacques Pelletier, un amoureux d'astronomie, a fait construire l'observatoire pour partager sa passion avec d'autres esprits curieux. « En 1993, la directrice générale d'alors, Guylaine Carrière, a eu l'idée des ateliers pour répondre à un besoin qui n'était pas comblé dans les écoles. Puis l'idée du planétarium est venue peu après », enchaîne Maurice Fallu-Landry.

Le planétarium s'avère en général le coup de foudre des élèves. L'atelier HÉLIOS est également fort populaire. Les élèves y observent certains aspects de la lumière. « On pose, par exemple, la question : Pourquoi la lumière se décompose-t-elle en prismes ? Les élèves émettent des hypothèses et font eux-mêmes la démarche scientifique », explique-t-il.

PHOTOS ARCHIVES ASTER

Le financement d'ASTER provient en partie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada – dans le cadre du soutien à l'enseignement des sciences – d'organismes paragouvernementaux, d'institutions et de philanthropes.

Que les mécènes soient rassurés : leurs dons ne sont pas stériles. L'avidité scientifique de leurs héritiers est telle que certains d'entre eux voudraient, après les journées de découvertes, dormir au planétarium… Oui, leur legs aux artisans d'ASTER nourrit le génie des chercheurs de demain !

Devant la dictature internationale des marchés financiers

« Indignez-vous et RÉSISTEZ ! »

Claude Girard
Conseiller CSQ aux communications

« […] le pouvoir de l'argent […] n'a jamais été aussi grand, insolent, égoïste, avec ses propres serviteurs jusque dans les plus hautes sphères de l'État. Les banques désormais privatisées se montrent d'abord soucieuses de leurs dividendes, et des très hauts salaires de leurs dirigeants, pas de l'intérêt général. L'écart entre les plus pauvres et les plus riches n'a jamais été aussi important ; et la course à l'argent, la compétition autant encouragée […] »

Indignez-vous !, un petit livre de moins de 30 pages, est devenu un véritable phénomène en France avec plus de 1 million d'exemplaires vendus depuis le printemps 2010. Si le secret de ce succès tient en grande partie au message du livre, la personnalité de son auteur y est aussi pour beaucoup. Âgé de 93 ans, Stéphane Hessel est un ancien résistant contre le nazisme et réchappé des camps de Buchenwald et de Dora. Il a été aussi corédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, ambassadeur de France et commandeur de la Légion d'honneur.

Il soutient que, si la dictature hitlérienne s'est effondrée en 1945, une autre forme de dictature – plus sournoise, mais pas moins dangereuse – menace à son tour la paix et la démocratie : la dictature internationale des marchés financiers. Ce pouvoir de l'argent, fort de sa mondialisation, tente maintenant de soumettre à sa volonté tous les autres pouvoirs, notamment ceux des États, des sociétés et des médias.

Comme celles qui l'ont précédé, cette dictature est sans pitié. Sous prétexte de compétition mondiale, elle n'hésite pas à faire des victimes sans nombre (pensons aux délocalisations des industries, aux fermetures et au chômage) pour arriver à ses fins, soit la hausse des profits et des dividendes aux actionnaires. Il n'y a jamais eu autant d'argent en circulation dans le monde et celui-ci n'aura jamais été aussi peu partagé.

Aujourd'hui, plusieurs voudraient nous faire croire que l'État n'a plus les moyens d'assurer les coûts des mesures sociales. Un énorme mensonge selon lui. Ces mesures ont été adoptées en France, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'Europe était littéralement ruinée et qu'ailleurs en Occident, la richesse des États n'était en rien comparable à ce qu'elle est maintenant. Ce sont d'ailleurs ces mesures qui ont permis à nos sociétés de prospérer.

Le problème réside plutôt dans le fait que ce pouvoir de l'argent, entre les mains d'une minorité, n'a jamais été aussi égoïste et aussi peu désireux de partager la richesse avec l'ensemble de la société. Stéphane Hessel croit que les générations plus jeunes ont maintenant le devoir de résister à cette dictature nouveau genre. Et elles doivent le faire en refusant, entre autres, de renoncer aux mesures sociales qui rendent nos sociétés plus humaines et assurent un partage de la richesse.

« Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers, qui menace la paix et la démocratie », peut-on lire dans son livre. Indignez-vous et résistez !

Des mesures pour un ordre social plus juste

Stéphane Hessel rappelle que le Programme du Conseil national de la Résistance, rédigé il y a 77 ans, comportait non seulement un plan d'action immédiat pour lutter contre l'oppresseur nazi, mais aussi un plan visant à bâtir un ordre social plus juste, et ce, dès la Libération.

Parmi les mesures proposées, on retrouvait notamment :

- la sécurité sociale et les retraites généralisées ;
- le contrôle des féodalités économiques ;
- la nationalisation des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ;
- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale ;
- le juste partage des richesses et la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général sur le plan économique ;
- une presse libre à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- de même que des syndicats indépendants et le droit à l'éducation pour tous.

De quoi réfléchir…

La méthode écureuil

Une allégorie en 12 leçons pour en connaître plus sur l'argent et la richesse

Éditions Lulu

Comment pouvons-nous gérer efficacement nos finances ? L'auteure Linda Simard, qui est aussi employée à la CSQ, présente de façon captivante des principes simples pour comprendre un peu plus l'argent et réussir une vie prospère. Il est à noter que 1 $ par exemplaire sera remis à La Fondation Monique-Fitz-Back.

Diversification des mains-d'oeuvre, mobilisation des savoirs et formation

Presses de l'Université Laval

Aujourd'hui, la figure emblématique du travailleur fordiste tend à être remplacée par celle d'un travailleur flexible dont la qualification, la provenance nationale, le sexe et l'âge sont diversifiés. Dans ce livre, des études de cas portant sur la gestion intergénérationnelle des savoirs permettent de saisir l'ampleur des changements en cours.

Formation et employabilité

Regard critique sur l'évolution des politiques de formation de la main-d'œuvre au Québec

Presses de l'Université Laval

Pourquoi la formation de la main-d'œuvre prend-elle aujourd'hui autant d'importance dans les politiques publiques ? Se pourrait-il qu'une nouvelle conception de la sécurité d'emploi se développe et qu'elle fasse appel à une responsabilisation accrue des individus quant à leur formation pour assurer leur employabilité ? Cet ouvrage permet de comprendre les transformations qui se dessinent en matière de politiques de l'emploi et de la formation ainsi que les solutions à envisager.

La plus belle histoire des femmes

Éditions du Seuil

Aussi captivant qu'un roman policier et écrit dans un dialogue audacieux, ce livre fait tomber un très grand nombre d'idées reçues sur l'histoire de la condition féminine, tout en retraçant la longue et fragile conquête de l'égalité. Au fil des pages, on découvre ce combat inouï contre l'ordre – moral, social et sexuel – imposé par des générations de monarques, de prêtres, de pères et de maris. Un livre incontournable !

Faites découvrir à vos collègues pourquoi La Personnelle est l'assureur choisi par la CSQ depuis 25 ans !

Recommandez le régime pour gagner !

Faites connaître le régime d'assurance Les protections RésAut CSQ à vos collègues et obtenez la chance de gagner l'une des quatre cartes-cadeaux La Forfaiterie d'une valeur de 1 500 $ chacune. Tous les membres de la CSQ et de l'AREQ peuvent s'inscrire à ce concours.

En les inscrivant, vos collègues recevront un courriel de votre part les invitant à communiquer avec La Personnelle afin d'obtenir une soumission d'assurance. En s'assurant à La Personnelle en 2011, vos collègues recevront une ristourne de 25 $ applicable sur la prime d'assurance de chacun de leurs contrats.

PLUS QUE DEUX TIRAGES!

- Allez à **csq.lapersonnelle.com/25ans**
- Inscrivez vos collègues membres de la CSQ ou membres de l'AREQ

Faites vite !
Prochains tirages les 15 septembre et 5 décembre 2011.

Félicitations aux gagnants !

Tirage de mars : Pascal Blanchard
Tirage de mai : Caroline Grondin

Certaines conditions et exclusions s'appliquent. Pour connaître les détails, le règlement et pour participer, visitez : csq.lapersonnelle.com/25ans. Aucun achat requis.

La Forfaiterie n'est pas associée à cette promotion, ne la commandite d'aucune façon et La Personnelle n'en fait pas la promotion.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. MC Marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances.

Les protections RésAut CSQ
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ depuis 25 ans !

laPersonnelle MC

www.fondsftq.com

LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ !

EMPLOIS PARTENAIRE RER

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au **1 800 361-5017**.

FONDS de solidarité FTQ

CSQ

www.csq.qc.net

PROLONGEZ L'ADMISSIBILITÉ

de vos enfants à charge à votre régime d'assurance collective par l'entremise du site ACCÈS | assurés de SSQ.

Si votre enfant est âgé **entre 18 et 26 ans** et qu'il est **étudiant à temps plein** dans une maison d'enseignement reconnue, vous devez déclarer son statut d'étudiant au début de chaque année scolaire afin d'éviter tout refus de remboursement de prestations.

Pour ce faire, visitez le **www.ssq.ca**, inscrivez-vous au site **ACCÈS | assurés** et profitez des nombreuses autres fonctionnalités offertes en ligne!

www.ssq.ca

SSQ Groupe financier

Les valeurs à la bonne place

23557